



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Ville de Beaufort-en-Anjou
16, rue de l'Hôtel de Ville - CS70005 - 49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 74 60 - www.beaufortenanjou.fr

1. Contexte juridique, national et local

- 1.1 Contexte juridique et macroéconomique Inflation, taux BCE, croissance 2025–2026
- 1.2 Contraintes budgétaires nationales : Loi de finances et loi de programmation des finances publiques
- 1.3 Le budget et sa structure
- Rappel des obligations CGCT (articles L.2312-1 et D.2312-3)

2. La Fiscalité, les dotations et le FPIC

- 2.1 La fiscalité avec vote des taux
 - Ratio : Produit des impositions/habitant
- 2.2 Les dotations
 - Ratio : DGF/habitant
- 2.3 Le FPIC

3. L'endettement de la collectivité

- 3.1 Liste des emprunts - en cours - répartition par emprunt
- 3.2 Extinction de la dette
- 3.3 Capacité de désendettement
 - Ratio : Encours/Épargne brute - Capacité de désendettement
- 3.4 Situation financière et dette par habitant
 - Ratio : Marge d'autofinancement
 - Taux d'endettement
 - Dette/habitant

4. Les données financières

- 4.1 Dépenses de fonctionnement
 - Ratio : Dépenses de fonctionnement/habitant
- 4.2 Masse salariale
 - Ratio : Charges de personnel/Dépenses de fonctionnement
 - Charges de personnel/habitant
- 4.3 Incompressibilité des charges
 - Ratio : Taux d'incompressibilité des charges
- 4.4 CFU Dépenses de fonctionnement
- 4.5 Recettes de fonctionnement
 - Ratio : Recettes réelles de fonctionnement/habitant
 - Autonomie financière
- 4.6 CFU Recettes de fonctionnement
- 4.7 Services spécifiques - Pharéo et Toile de Graines
- 4.8 Calcul des épargnes
 - Ratio : Taux d'épargne brute
 - Solvabilité
- 4.9 Trésorerie et fonds de roulement
- 4.10 Investissement
 - Ratio : Taux d'équipement
 - Dépenses brutes d'équipement/habitant

5. Participations et subventions

- 5.1 Les participations reçues
- 5.2 Subvention CCAS
- 5.3 Les subventions versées

6. Budget annexe

- 6.1 Fonctionnement
- 6.2 Investissement

1.1 Contexte juridique et macroéconomique Inflation, taux BCE, croissance 2025–2026

Présentation du ROB

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) marque l'ouverture du cycle budgétaire annuel. Il constitue un temps fort de la vie locale, en permettant de présenter la stratégie financière de la collectivité, d'expliquer les choix retenus et de les mettre en regard des contraintes de plus en plus fortes qui pèsent sur les finances communales à travers un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB). Le débat doit se dérouler dans un délai de 10 semaines précédant le vote du budget primitif (BP). Le rapport doit être communiqué aux membres du conseil municipal en vue du DOB, au minimum 5 jours avant la réunion au cours de laquelle le débat est inscrit à l'ordre du jour. Il devra également être transmis au Préfet, à l'E.P.C.I et mis à disposition du public dans les 15 jours suivant son examen en conseil municipal.

Contexte Macroéconomique

Croissance du PIB (2025 et projections 2026)

- **France** : La Commission européenne anticipe une croissance du PIB de **+0,7 %** en 2025, puis de **+0,9 %** en 2026. Ces prévisions (automne 2025) s'alignent sur celles de la Banque de France et du gouvernement français.
- **Union européenne** : Le PIB de l'UE progresserait d'environ **+1,4 %** en 2025 comme en 2026, d'après les projections de la Commission européenne (automne 2025).

Taux d'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé – IPCH)

- **France (IPCH)** : L'inflation devrait fortement ralentir à **≈ 1,0 %** en 2025, puis remonter à **≈ 1,3 %** en 2026. Ce niveau d'inflation faible en 2025 s'explique par la baisse des tarifs énergétiques (ex. baisse réglementaire de l'électricité début 2025).
- **Zone euro et UE** : L'inflation harmonisée dans la **zone euro** reviendrait vers la cible de 2 % : **+2,1 %** en 2025 puis **+1,9 %** en 2026. Pour l'ensemble de l'UE, l'IPCH est prévu à **+2,5 %** en 2025, puis ralentirait à **+2,1 %** en 2026 (Commission européenne, prévisions d'automne 2025).

Taux de chômage (France, zone euro, UE)

- **France** : Le taux de chômage reste bas historiquement, attendu à **7,6 %** en 2025 et monterait légèrement à **8,0 %** en 2026. Ces niveaux, proches des plus bas depuis 2008, reflètent la résilience du marché du travail français malgré le ralentissement économique.
- **Union européenne** : Pour l'ensemble de l'UE, le taux de chômage est prévu quasi stable, autour de **5,9 %** en 2025 comme en 2026.

Évolution de l'emploi et taux d'activité

- **France** : L'année 2024 a connu **+109 000** créations nettes d'emplois (+0,4 %), en nette décélération après 2023 (+227 000). En 2025, l'emploi stagnerait (+0 % environ sur l'année) du fait du ralentissement économique, avant une stabilisation en 2026. Le **taux d'activité** atteint un niveau record, à **75,3 %** au 2ème trimestre 2025, signe d'une mobilisation sans précédent de la population active.
- **Union européenne** : Le marché du travail européen demeure dynamique. Le **taux d'emploi** des 20–64 ans dans l'UE a atteint un **niveau record de 75,8 %** en 2024, soit plus de 2 points au-dessus de son niveau pré-pandémique.

1.2 Contraintes budgétaires nationales : Loi de finances et loi de programmation des finances publiques

Le présent rapport est établi dans un contexte budgétaire national particulier.

Le Gouvernement a engagé sa responsabilité sur la loi de finances pour 2026 le 23 janvier 2026, en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Les motions de censure ont été rejetées, permettant au texte d'être considéré comme adopté.

Les dispositions mentionnées dans le présent rapport restent sous réserve de l'examen de conformité par le Conseil constitutionnel et de la promulgation définitive de la loi.

• DGF gelée à périmètre constant

Maintien à 27,395 Md€ (hors réintégration technique), dans un contexte d'inflation modérée. La DGF n'évoluera pas spontanément en valeur pour les communes hors péréquation. Hypothèse prudente à retenir sur la période 2026–2028.

• FCTVA : retour au droit commun

Fin de l'avance exceptionnelle pour les EPCI, retour au remboursement à N+1. Décalage de trésorerie à anticiper dans les plans de financement des investissements 2026.

L'article 32 du PLF 2026 prévoit une **clarification de l'assiette du FCTVA**, la recentrant sur les **dépenses d'investissement**, mais **sans modification formelle de la liste des comptes éligibles**.

• Révision des valeurs locatives

Les effets de la réforme se poursuivent. Selon les communes, elle peut créer des effets de transfert entre secteurs d'activité. Vigilance sur les écarts entre revalorisation des bases et maintien du produit fiscal.

• Exonérations : hausse de l'abattement TFPNB

L'abattement sur les terres agricoles **est passé de 20 % à 30 % en 2025** (LF 2025), entraînant une perte de produit fiscal estimée à environ 50 M€ au niveau national pour les communes rurales.

La loi de finances pour 2026 renforce la compensation versée par l'État : celle-ci est majorée de 50 % (article 34), permettant de neutraliser intégralement l'impact de cette réforme pour les communes concernées. Cette mesure de soutien vise particulièrement les communes rurales fragiles.

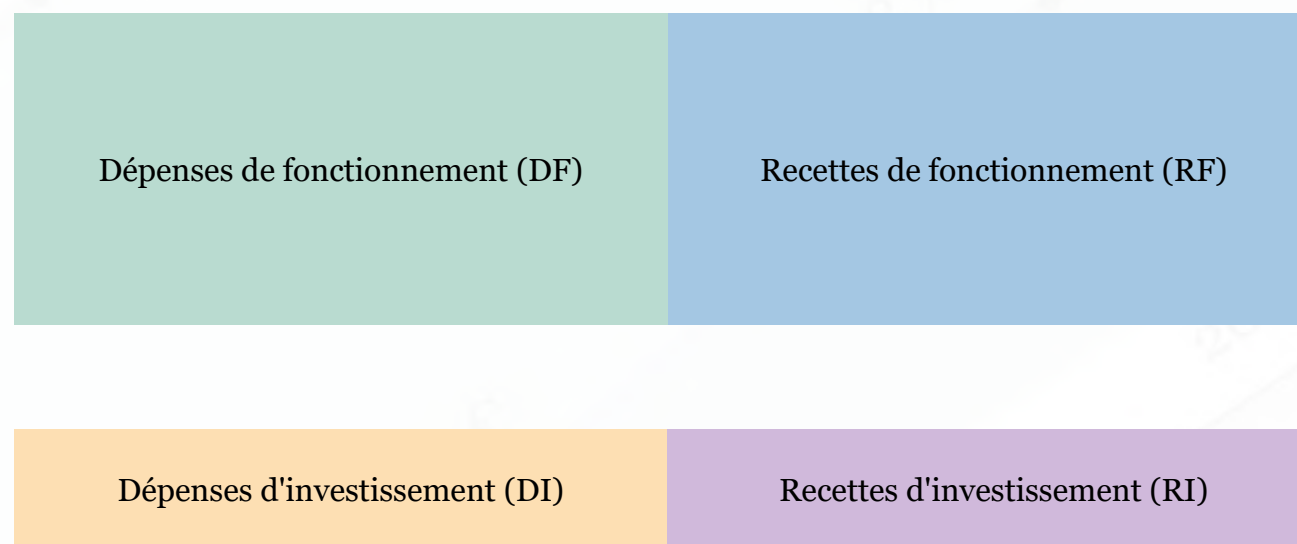
En parallèle, certaines compensations d'exonérations devenues obsolètes sont supprimées, permettant de gager partiellement cette dépense supplémentaire.

• Perspectives 2026–2029 : retour sous 3 % reporté

L'objectif de 3 % de déficit public est reporté à 2029. Les concours financiers de l'État aux collectivités resteront globalement stables sur la période. Pas de marge de progression spontanée à anticiper.

1.3 Le budget et sa structure

Présentation synthétique de la structure du budget



Les présentes orientations budgétaires s'inscrivent dans un contexte pré-électoral, les élections municipales étant prévues en mars 2026. Cette échéance conduit les collectivités à envisager un budget technique et attentiste pour 2026, structuré autour de la section de fonctionnement.

Le fonctionnement et l'investissement par chapitre

Les recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Observations
L 013	Atténuations de charges	Remboursement sur rémunération du personnel
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	Facturation aux usagers, mise à disposition du personnel
73	Impôts et taxes	FNGIR,FPIC, Attribution de compensation
731	Fiscalité locale	Impôts locaux
74	Dotations et participations	État DGF, CAF
75	Autres produits de gestion courante	
	Total des recettes de gestion courante	
76	Produits financiers	Gain de change
77	Produits exceptionnels	Cession d'actifs et annulation de mandat
	Total des recettes réelles de fonctionnement	RRF
L 002	Résultats S.F. reportés	
O42	Op. ordre transfert entre sections	
O43	Op. ordre à l'intérieur sect.fonct.	
L 002	Résultats S.F. reportés	
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	ROF
	Total de la section	

Les dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Observations
0.11	charges à caractère général	Achat de matières, fournitures, services, assurances
0.12	charges de personnel	Salaires et charges de personnel
0.14	Atténuations de produits	Dégrèvement de fiscalité
63	Impôts, taxes et versements assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	Subventions, contributions, indemnités des élus
	Total des dépenses de gestion courante	
66	Charges financières	Intérêt de la dette et ICNE
67	Charges exceptionnelles	Annulation de titre
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	
O42	Op. ordre transfert entre sections	Amortissement des immobilisations
O.23	Virement à la section d'investissement	Autofinancement
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	
	Total de la section	

Les recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Observations
13	Subventions	État, Europe, Région, Département
1641	Emprunts en euro	Nouveaux emprunts
	Total des recettes d'équipement	
10	Dotations, fonds divers et réserves	F.C.T.V.A. et Taxe d'aménagement
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	Affectation du résultat Couverture du solde d'investissement obligatoire n-1
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes financières	
	Total des recettes réelles d'investissement	
O21	Virement de la S.F.	
O40	Op. ordre transfert entre sections	
O41	Op. ordre patrimoniales	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	
	Total de la section	

Les dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Observations
20	Immobilisations incorporelles	Études, achats, logiciels
204	Subvention d'équipement aux organismes publics	
21	Immobilisations corporelles	Terrains, ordinateurs, matériels, véhicules
23	Immobilisations en cours	Constructions d'immeuble en cours, réseaux
	Total des dépenses d'équipement	
1641	Emprunt court	Remboursement capital de l'emprunt
161	Remboursement caution, dette	
16878	Autres dettes	
165	dépôt et cautionnement	
	Total des dépenses financières	
O40	Op. ordre transfert entre sections	
O41	Op. ordre patrimoniales	Opérations internes à la section (avance sur marché)
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	
	Total de la section	

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

A/ Les taux

Évolution des taux



Commune	Exercice	TFPB	TFPNB	THRS
BEAUFORT EN ANJOU	2021	43,98	38,99	12,27
BEAUFORT EN ANJOU	2022	43,98	38,99	12,27
BEAUFORT EN ANJOU	2023	53,38	47,32	14,89
BEAUFORT EN ANJOU	2024	53,38	47,32	14,89
BEAUFORT EN ANJOU	2025	53,38	47,32	14,89
BEAUFORT EN ANJOU	2026	53,38	47,32	14,89

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts, maintenant les taux strictement identiques à ceux de 2025.
Évolution proposée : 2026-2025 = 0%

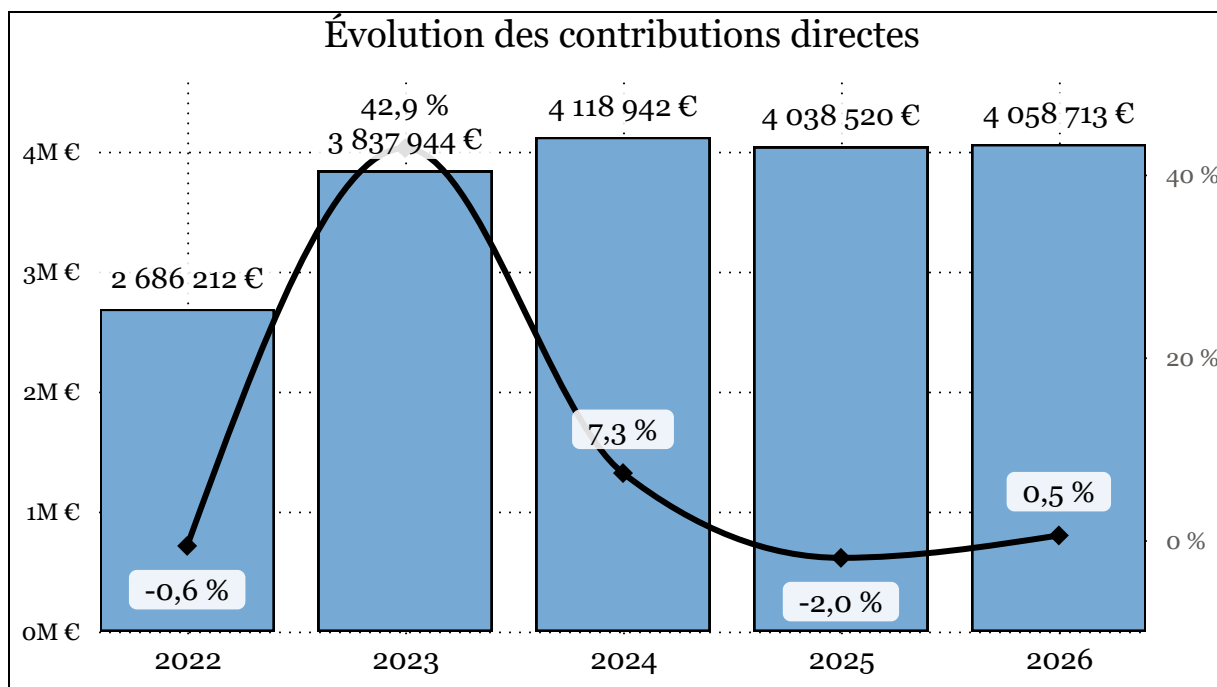
Comparatif ratio par strate



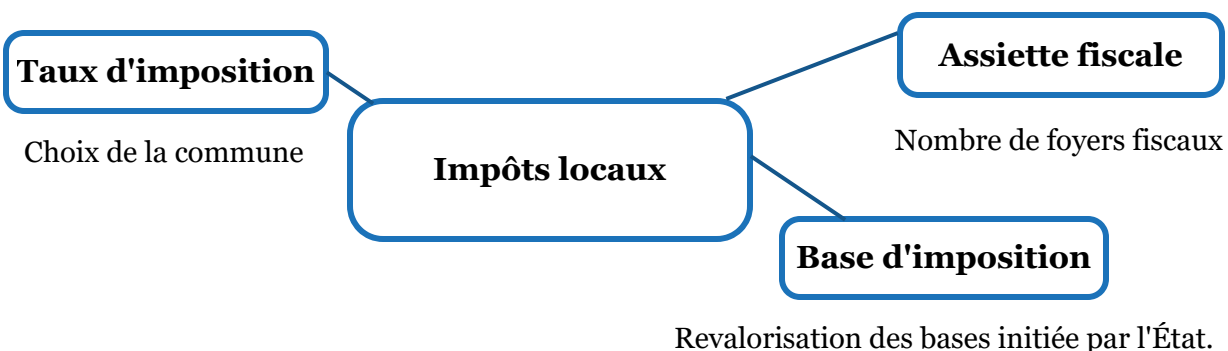
Moyenne nationale			Moyenne régionale			Moyenne départ.		
TFPB	TFPNB	THRS	TFPB	TFPNB	THRS	TFPB	TFPNB	THRS
39,69	59,23	15,60	37,39	48,04	17,82	44,70	39,09	14,80

Produit des impositions directes/hab	Produit des impositions directes/hab strate
547 €	611 €

B/ Les produits



L'augmentation des produits fiscaux et de la pression fiscale exercée sur les administrés ne dépend pas toujours de la collectivité.



Pour l'immense majorité des communes, l'imposition fiscale représente une part prépondérante des ressources de fonctionnement.

Cependant, cette ressource propre ne peut être ajustée sans une importante réflexion préalable, puisqu'elle concerne directement la situation des contribuables.

L'évolution des recettes fiscales de la commune s'inscrit dans un cadre largement déterminé par les décisions nationales, tant en matière de revalorisation des bases d'imposition que de mécanismes de compensation.

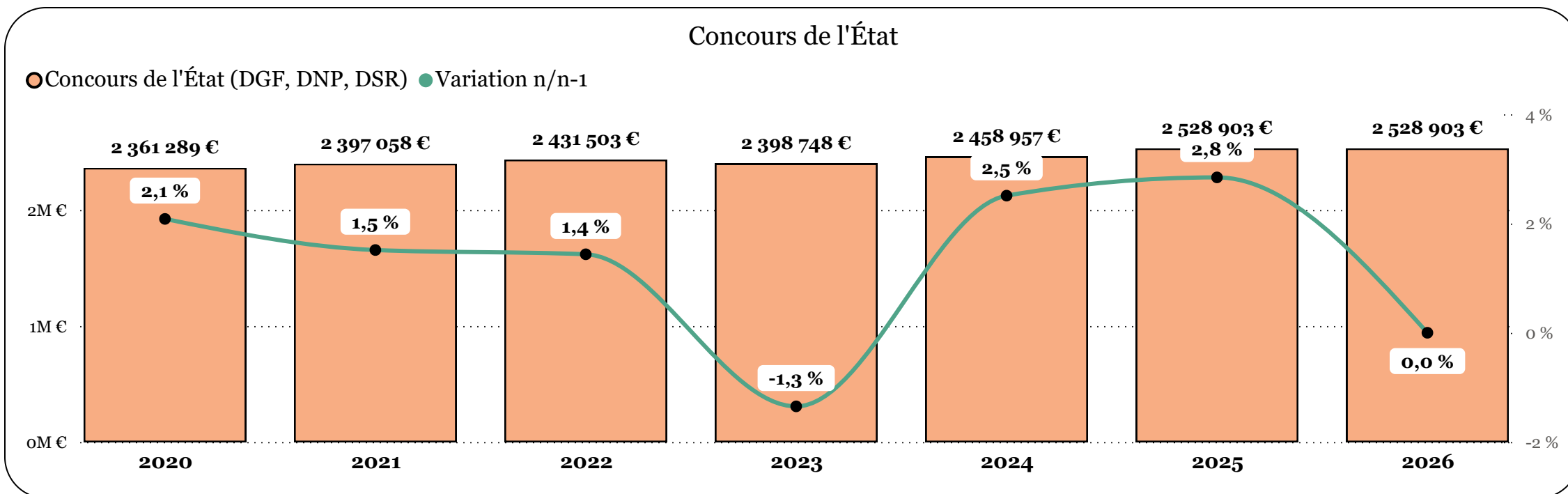
Ces dernières années, les bases de fiscalité directe locale ont fait l'objet de **revalorisations automatiques indexées sur l'inflation**, entraînant une progression mécanique des produits fiscaux, indépendamment de toute modification des taux votés par la collectivité.

Cette dynamique, marquée notamment en 2023 et 2024, tend toutefois à se normaliser avec le ralentissement de l'inflation, ce qui limite les perspectives de croissance spontanée des recettes fiscales à court et moyen terme.

Par ailleurs, les réformes successives de la fiscalité locale, et en particulier la **révision des valeurs locatives des locaux industriels**, ont conduit à une diminution de certaines bases d'imposition. Si ces pertes ont initialement été compensées par l'État, la **loi de finances prévoit une réduction progressive de ces compensations**, pesant sur les recettes des collectivités concernées.

Dans ce contexte, l'évolution des recettes fiscales apparaît de plus en plus contrainte, renforçant la nécessité d'une gestion prudente des équilibres budgétaires et d'une anticipation des marges de manœuvre futures.

2.2 Les dotations



Les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales sont composés majoritairement de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale composante des ressources versées, ainsi que de divers mécanismes de péréquation (**analysés ci-après**).

À l'échelle nationale, l'enveloppe normée des concours financiers fait l'objet d'un encadrement strict dans le cadre de la trajectoire des finances publiques. Après plusieurs années de contribution au redressement des comptes publics (2014-2017), puis une phase de stabilisation, les perspectives d'évolution demeurent **contraintes par les objectifs de maîtrise de la dépense publique et les arbitrages budgétaires nationaux**.

Dans ce contexte, les ressources des collectivités dépendent moins de la progression globale des enveloppes que des mécanismes de répartition entre collectivités, qui intègrent des critères de population, de potentiel financier et de charges. Dans ce cadre, **la commune retient des hypothèses prudentes pour la projection de la DGF 2026 (+0,5%)**, en privilégiant une approche de stabilité, voire de légère érosion, afin de sécuriser ses équilibres budgétaires et d'anticiper les évolutions futures de ses ressources.

DGF - Répartition

À l'échelle nationale, l'enveloppe de la DGF tend à se **stabiliser**, avec des évolutions davantage liées aux **mécanismes de répartition et de péréquation** qu'à une progression dynamique de son montant global.

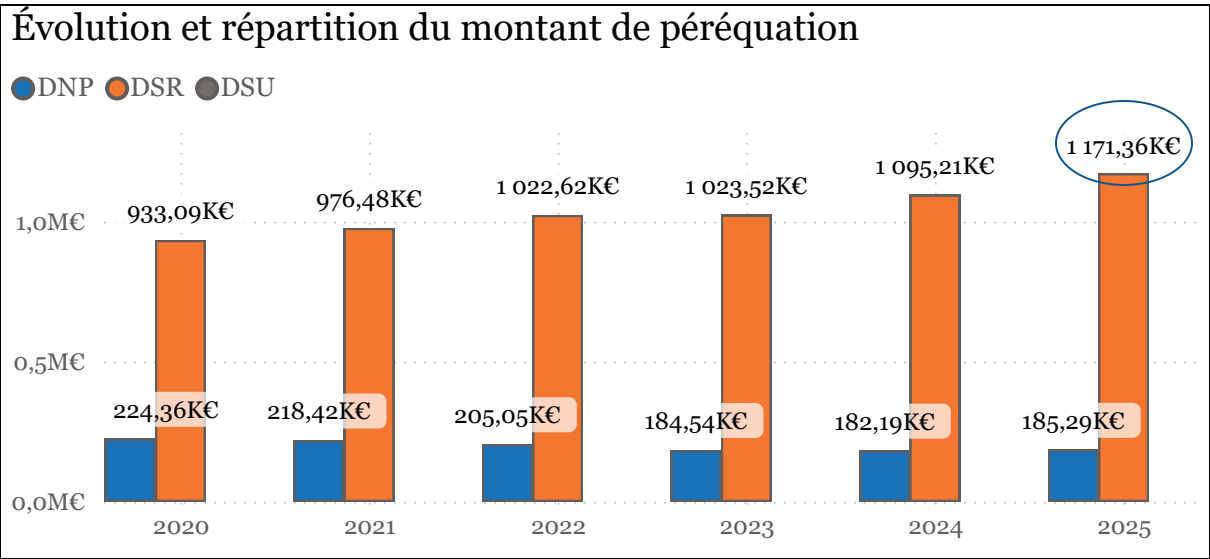
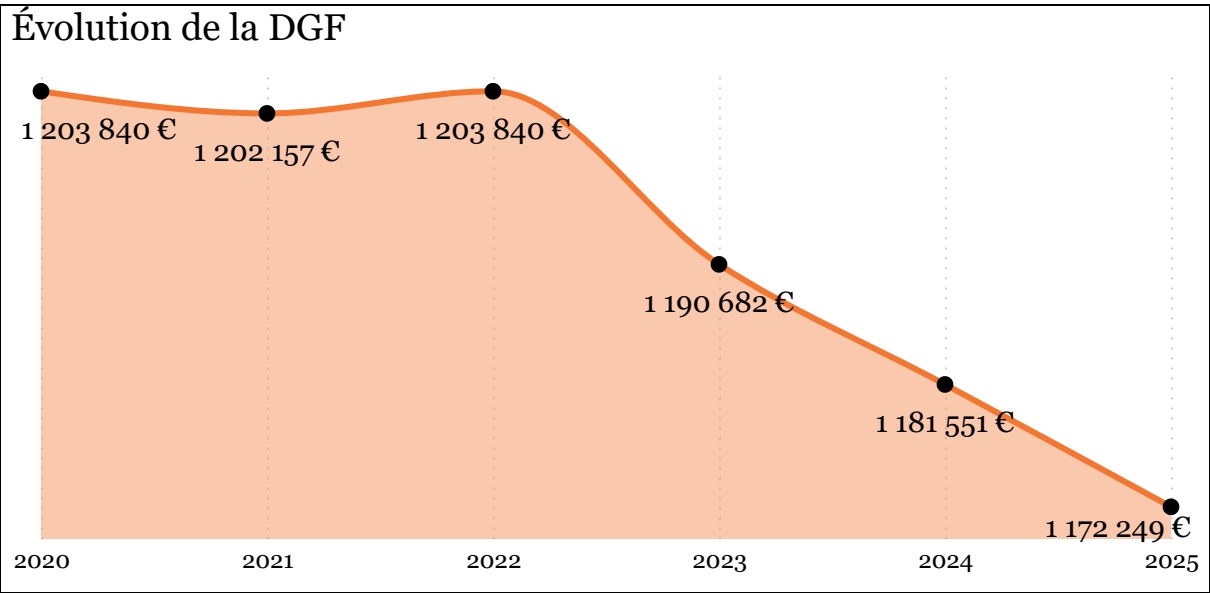
Ainsi, à enveloppe constante, les variations observées d'une collectivité à l'autre résultent principalement des effets de structure (population, potentiel financier, effort fiscal) et des dispositifs de solidarité.

Les perspectives à moyen terme demeurent **incertaines**, dans un contexte politique et budgétaire marqué par les débats autour de la loi de finances et par la contribution accrue demandée aux collectivités locales au redressement des comptes publics.

Ces éléments laissent entrevoir une **pression durable sur les concours financiers de l'État**, limitant les marges de progression spontanée de la DGF.

● Montant DGF par habitant :

Commune	Strate
2020	2020
168 €	120 €
2025	2025
164 €	130 €



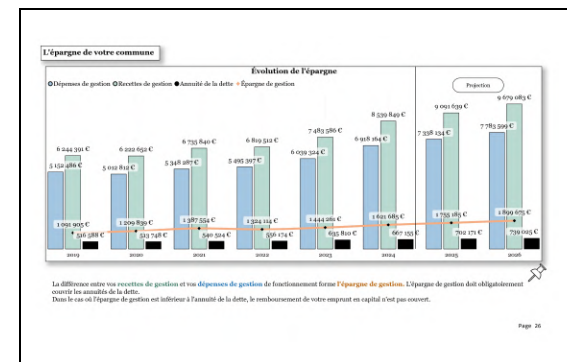
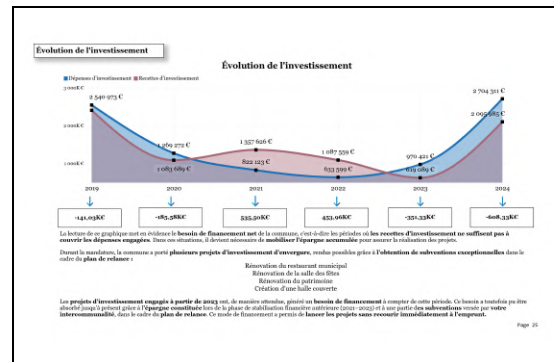
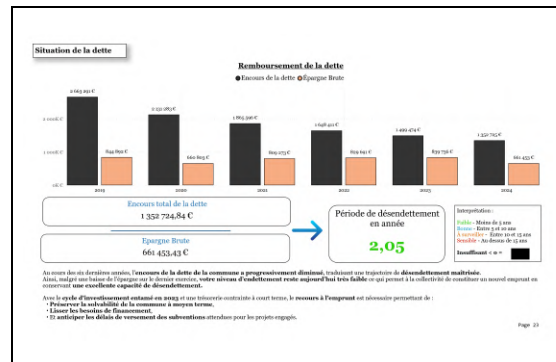
2.3 Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)

Créé en 2012, le FPIC a pour objectif de réduire les écarts de richesse fiscale au sein du bloc communal. Le FPIC permet une péréquation horizontale à l'échelon communal et intercommunal. Un ensemble intercommunal peut être à la fois contributeur et bénéficiaire du FPIC.

La collectivité est bénéficiaire.

Exercice	FPIC
2020	218 966,00 €
2021	218 966,00 €
2022	218 966,00 €
2023	218 966,00 €
2024	218 966,00 €
2025	218 966,00 €
2026	218 966,00 €

3. Dette et financement

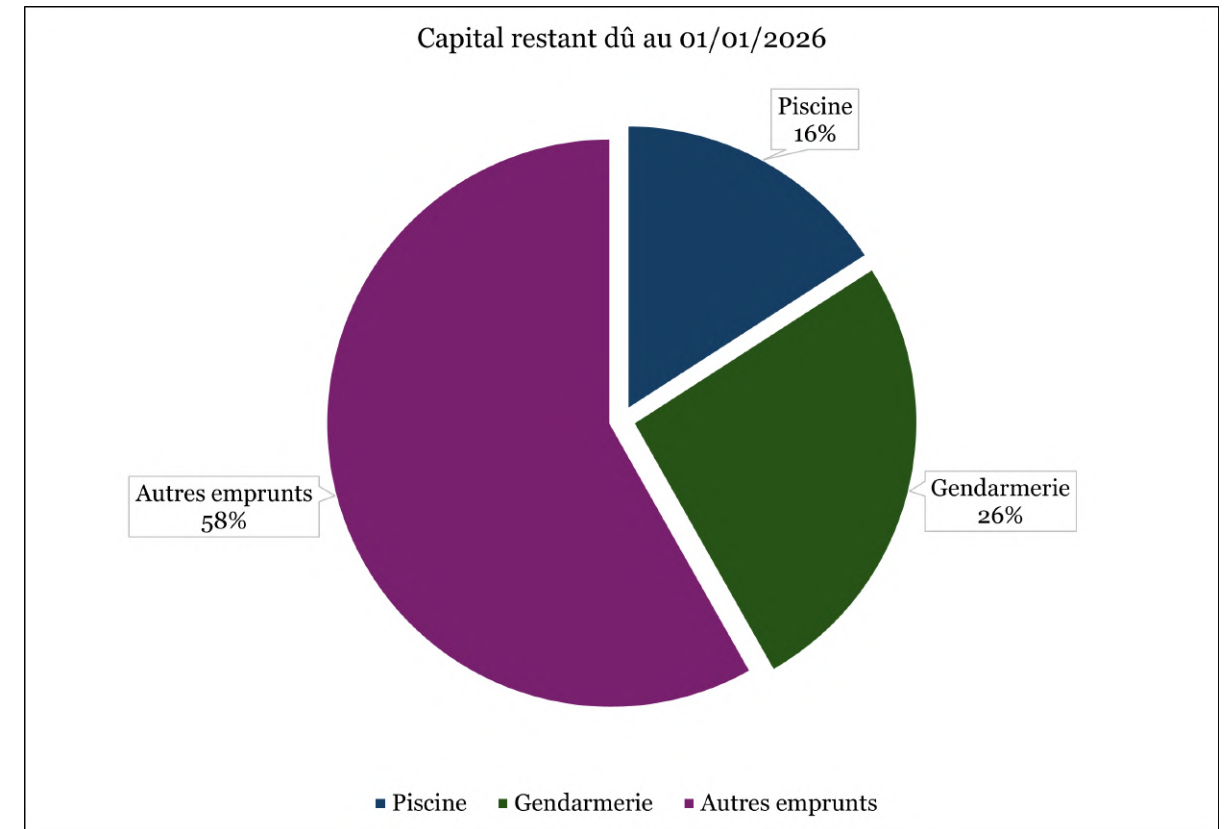


3.1 Liste des emprunts - en cours - répartition

Preteur	Étiquettes de lignes	Année d'obtention	Année dernière échéance	Montant emprunté	Capital dû au 1er janvier 2026	Capital à rembourser	Intérêt à rembourser	Mtt Échéance (Capital + Intérêts)
Piscine				4 261 153,42 €	1 658 551,44 €	328 148,36 €	58 709,55 €	386 857,91 €
Révisable				2 062 380,66 €	714 800,15 €	172 020,91 €	20 315,04 €	192 335,95 €
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	104 - INVEST PISCINE - 1 650 000? - CE - 03/2012 au 12/2031 - Tx Révisable 12/25 : 2,6560 % Tx Indexé EURIBOR	10/12/2010	2031	1 299 017,66 €	568 288,27 €	89 894,00 €	14 397,03 €	104 291,03 €
CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE	100 - INVEST PISCINE 1 000 000? - CRCA - 04/2012 au 07/2027 - Tx Révisable 10/2025 : 5,07 % Tx Indexé EURIBOR	09/05/2012	2027	763 363,00 €	146 511,88 €	82 126,91 €	5 918,01 €	88 044,92 €
Fixe				2 198 772,76 €	943 751,29 €	156 127,45 €	38 394,51 €	194 521,96 €
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	102 - INVEST PISCINE - 900 000? - CAISSE D'EPARGNE (ajuster 01cts en capital) - 12/2012 au 12/2032 - Tx Fixe : 5.45 %	29/05/2012	2032	788 560,24 €	429 248,52 €	51 825,19 €	22 346,81 €	74 172,00 €
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	103 - INVEST PISCINE - 900 000? - CAISSE D'EPARGNE - 09/2012 au 05/2027 - Tx Fixe : 4.86 %	26/04/2012	2027	694 592,64 €	122 036,58 €	80 371,17 €	4 480,95 €	84 852,12 €
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 - INVEST PISCINE 800 000? - CDC - 02/2017 au 05/2039 - Tx Fixe 08/2025 : 3,05 % REAMENAGT 08/2025	23/12/2013	2034	715 619,88 €	392 466,19 €	23 931,09 €	11 566,75 €	35 497,84 €
Gendarmerie				3 971 609,70 €	2 706 377,00 €	214 094,82 €	93 214,10 €	307 308,92 €
Révisable				3 971 609,70 €	2 706 377,00 €	214 094,82 €	93 214,10 €	307 308,92 €
SCI SIPARI VELIZY GENDARMERIE BEAUFORT	Loyer financier - Bail Emphytéotique - GENDARMERIE BEAUFORT - SIPARI VELIZY - Crédit Foncier Tx Indexé EURIBOR 3,32 %	20/10/2005	2034	3 971 609,70 €	2 706 377,00 €	214 094,82 €	93 214,10 €	307 308,92 €
Autres emprunts				11 697 695,97 €	6 076 836,01 €	627 243,15 €	125 989,06 €	753 232,21 €
Fixe				9 147 695,97 €	5 683 851,66 €	473 754,07 €	115 356,31 €	589 110,38 €
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	0059 - Contrat n°88100702 - Travaux Investissement - 09/2011 au 06/2026 - Tx Fixe : 3,29 %	21/12/2010	2026	1 500 000,00 €	62 774,11 €	62 774,11 €	775,29 €	63 549,40 €
CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE	106 - Acquisition Chanvre et opération M&Loire Habitat logts Notre Dame - 03/2021 au 12/2040 - Tx Fixe : 0.71 %	15/11/2020	2040	1 800 000,00 €	1 373 650,93 €	87 099,52 €	9 521,36 €	96 620,88 €
CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE	INVESTISSEMENTS 2017 - CRCA - 01/2018 au 10/2032 - Tx Fixe : 1.25 %	03/07/2017	2032	1 200 000,00 €	587 994,20 €	80 887,05 €	6 971,75 €	87 858,80 €
LA BANQUE POSTALE	0083-01 - Contrat n°MONEUR - Renégociation con-DEXIA - 08/2024 au 08/2028 - Tx Fixe 4.30 %	01/01/2006	2028	347 408,04 €	218 520,04 €	69 317,00 €	9 526,87 €	78 843,87 €
LA BANQUE POSTALE	2023-01_Bque_Postale/0121025_799000_Investissements 2021 - 06/2023 au 03/2038 - Tx Fixe 0.80 %	14/12/2021	2038	799 000,00 €	659 595,19 €	51 457,11 €	5 122,65 €	56 579,76 €
LA BANQUE POSTALE	RENEGO PRET DEXIA D4766 01/01/2025 - Taux Fixe 3,60	23/11/2023	2048	2 001 287,93 €	1 956 317,19 €	47 219,28 €	71 405,58 €	118 624,86 €
LA BANQUE POSTALE	Travaux Investissement 2016 (Bibliothèque) - 01/2017 au 10/2036 - Tx Fixe 1,51 %	19/07/2016	2036	1 500 000,00 €	825 000,00 €	75 000,00 €	12 032,81 €	87 032,81 €
Révisable				2 550 000,00 €	392 984,35 €	153 489,08 €	10 632,75 €	164 121,83 €
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	0058-Contrat n°7648733 - Trvx Investt - 05/2010 au 02/2030 - Tx Révisable 11/2025 : 2,6360 % Tx Indexé EURIBOR	28/12/2009	2030	800 000,00 €	170 000,00 €	40 000,00 €	4 174,45 €	44 174,45 €
CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE	0057- Contrat n°60887071-Restoration Gym Tannerie - 01/2010 au 10/2026 - Tx Révisable 10/2025 : 2,78 % Tx Indexé EURIBOR	07/09/2009	2026	1 050 000,00 €	61 764,70 €	61 764,70 €	1 073,16 €	62 837,86 €
CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE	0060 - Contrat n° 10000060689 - Trvx Investisst - 12/2013 au 12/2028 - Tx Révisable 12/2025 : 3,7720 % Tx Indexé EURIBOR	16/12/2013	2028	700 000,00 €	161 219,65 €	51 724,38 €	5 385,14 €	57 109,52 €
Total général				19 930 459,09 €	10 441 764,45 €	1 169 486,33 €	277 912,71 €	1 447 399,04 €

Liste des emprunts - en cours - répartition par opération

Fonction	Capital restant dû au 01/01/2026
Piscine	1 658 551,44 €
Gendarmerie	2 706 377,00 €
Autres emprunts	6 076 836,01 €
Total des emprunts	10 441 764,45 €

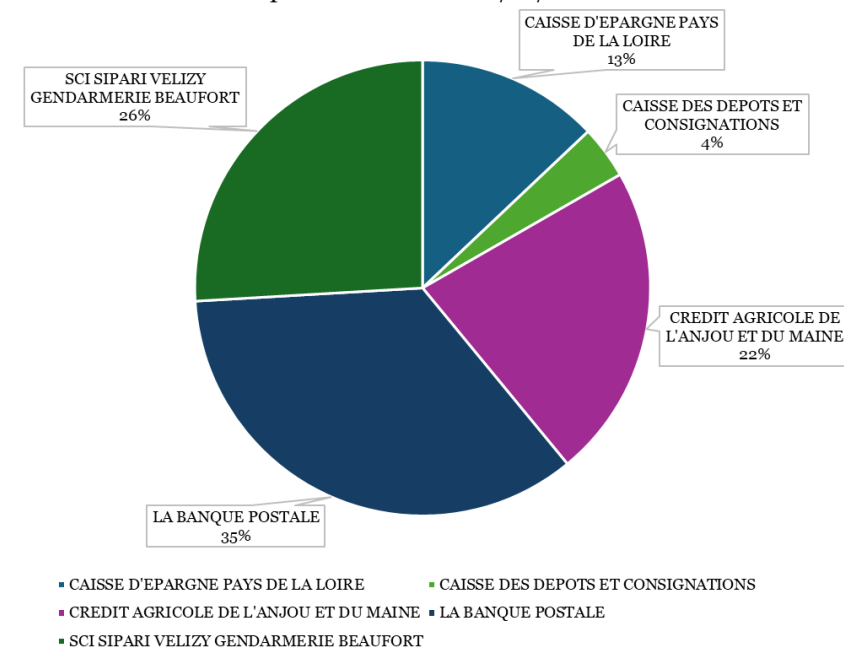


Liste des emprunts - en cours - répartition par prêteur

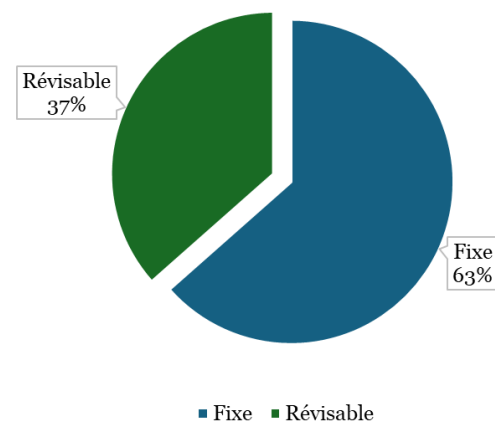
Prêteur	Capital restant dû au 01/01/2026
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	1 352 347,48 €
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	392 466,19 €
CREDIT AGRICOLE DE L'ANJOU ET DU MAINE	2 331 141,36 €
LA BANQUE POSTALE	3 659 432,42 €
SCI SIPARI VELIZY GENDARMERIE BEAUFORT	2 706 377,00 €
Total	10 441 764,45 €

Emprunts par type de taux	Index	Capital restant dû au 01/01/2026
Fixe		6 627 602,95 €
Révisable	Indexé Euribor	3 814 161,50 €
Total		10 441 764,45 €

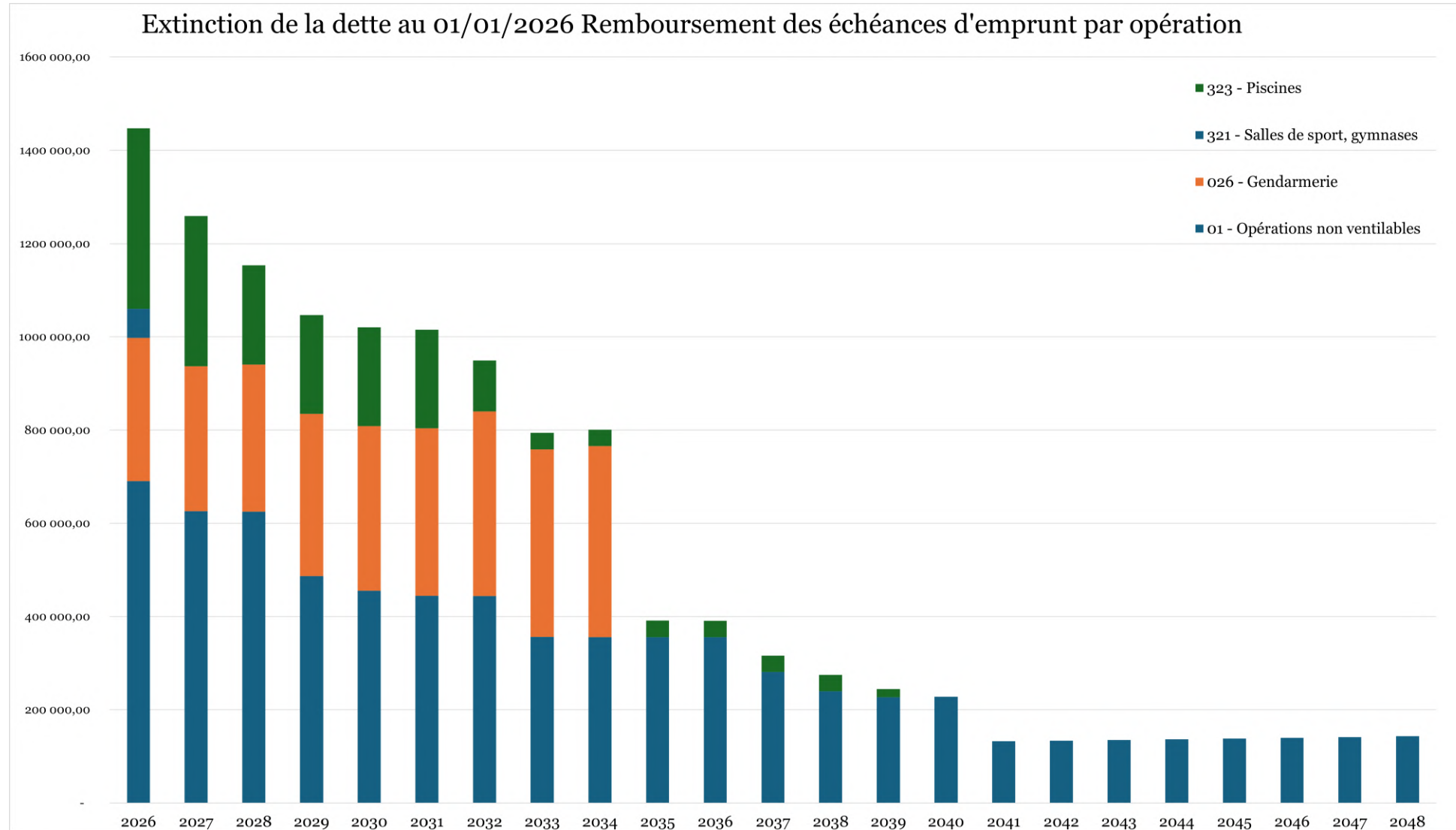
Capital restant dû au 01/01/2026



Capital restant dû au 01/01/2026



3.2 Extinction de la dette



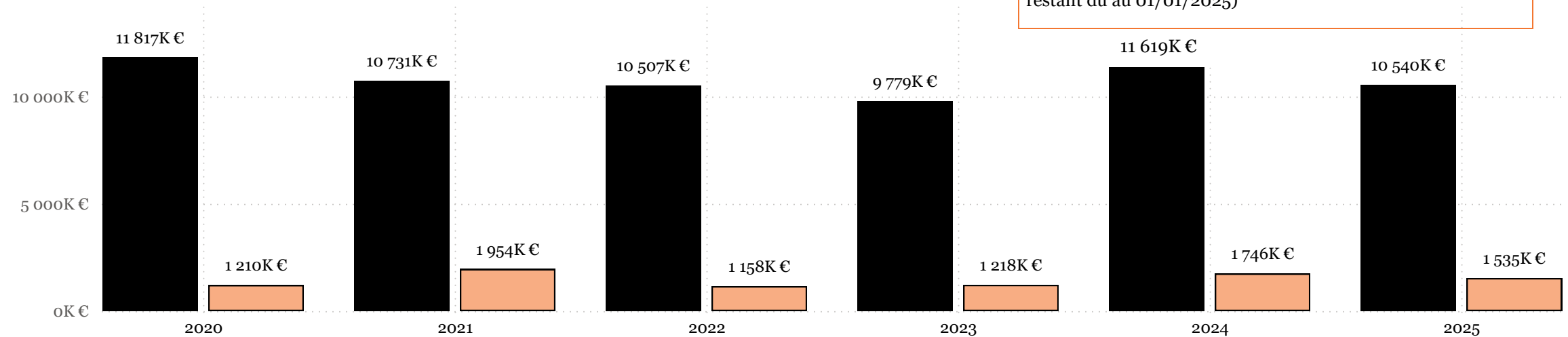
• Charges financières réglées sur la période 2019-2025 : 2 668 163,01 €

• Charges financières restantes à régler : 1 991 226,19 €

3.3 Capacité de désendettement

Remboursement de la dette

● Encours de la dette (classe 16 hors 165 et 167) ● Épargne brute



2024 : Intégration Emprunt gendarmerie : 3 971 609,70 €.
Remboursement GAD 2024 : 1 087 113,40 € (Amortissements antérieurs / capital déjà remboursé): 2 884 496,30 € (Capital restant dû au 01/01/2025)

Encours total de la dette

10,54M€

Épargne Brute

1,54M€

Période de désendettement
en année

6,86

Interprétation :

Faible - Moins de 5 ans

Bonne - Entre 5 et 10 ans

À surveiller - Entre 10 et 15 ans

Sensible - Au-dessus de 15 ans

Insuffisant < 0

3.4 Situation financière et dette par habitant

La situation financière de la commune est appréciée à travers trois indicateurs clés :

- La **marge d'autofinancement** : Capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; *a contrario*, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des dépenses réelles de fonctionnement (DRF).
- Le **taux d'endettement** : Mesure la charge de la dette d'une collectivité par rapport à sa richesse.

Calcul = Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement.

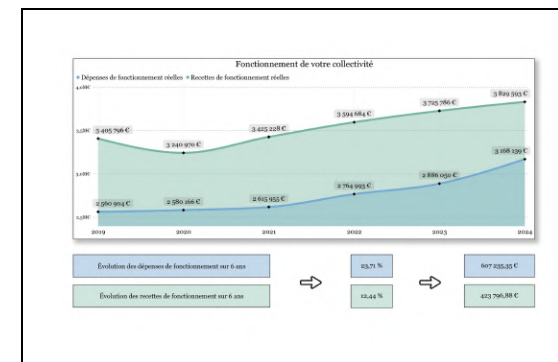
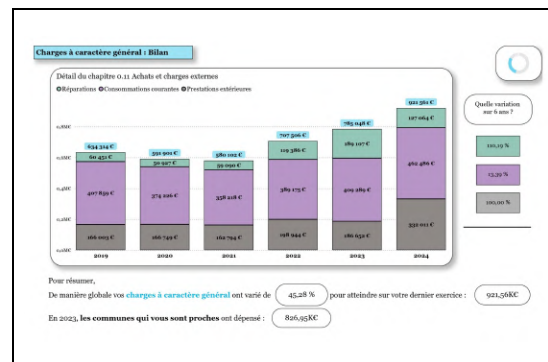
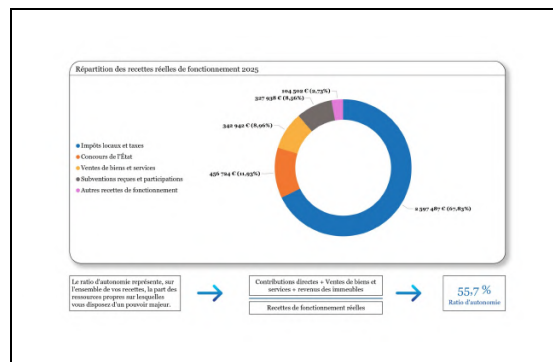
- **L'encours de dette par habitant** : Calcul = Encours de la dette / habitant

Leur comparaison avec les ratios moyens de la strate permet de situer la commune par rapport à des collectivités de taille comparable et d'apprécier la soutenabilité de sa trajectoire financière.

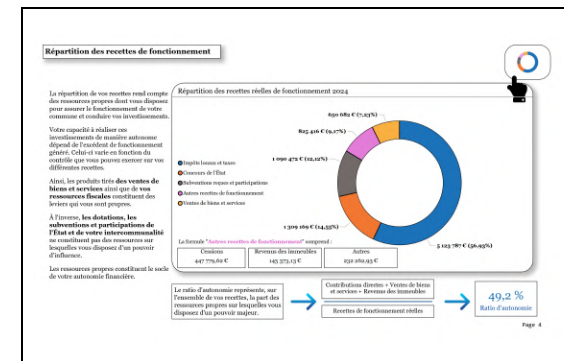
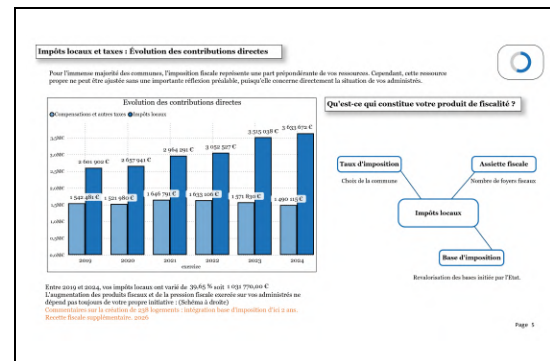
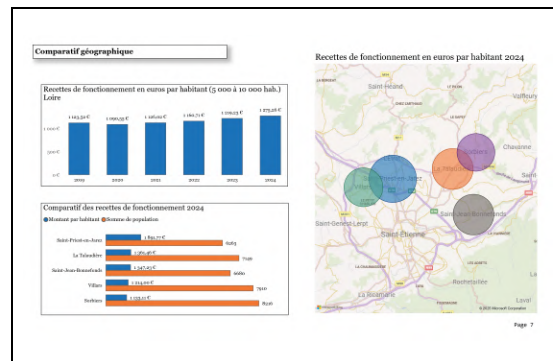
L'analyse croisée de ces indicateurs offre une vision globale de l'équilibre entre la capacité à financer l'investissement et le niveau d'endettement supporté par la collectivité.

Commune 2025		Strate 2024
Marge d'autofinancement 94,45 %	→	Marge d'autofinancement 88,66 %
Taux d'endettement 96,20 %	→	Taux d'endettement 60,49 %
Encours de la dette/hab 1 515,05 €		Encours de la dette/hab 763,05 €

4. Données financières

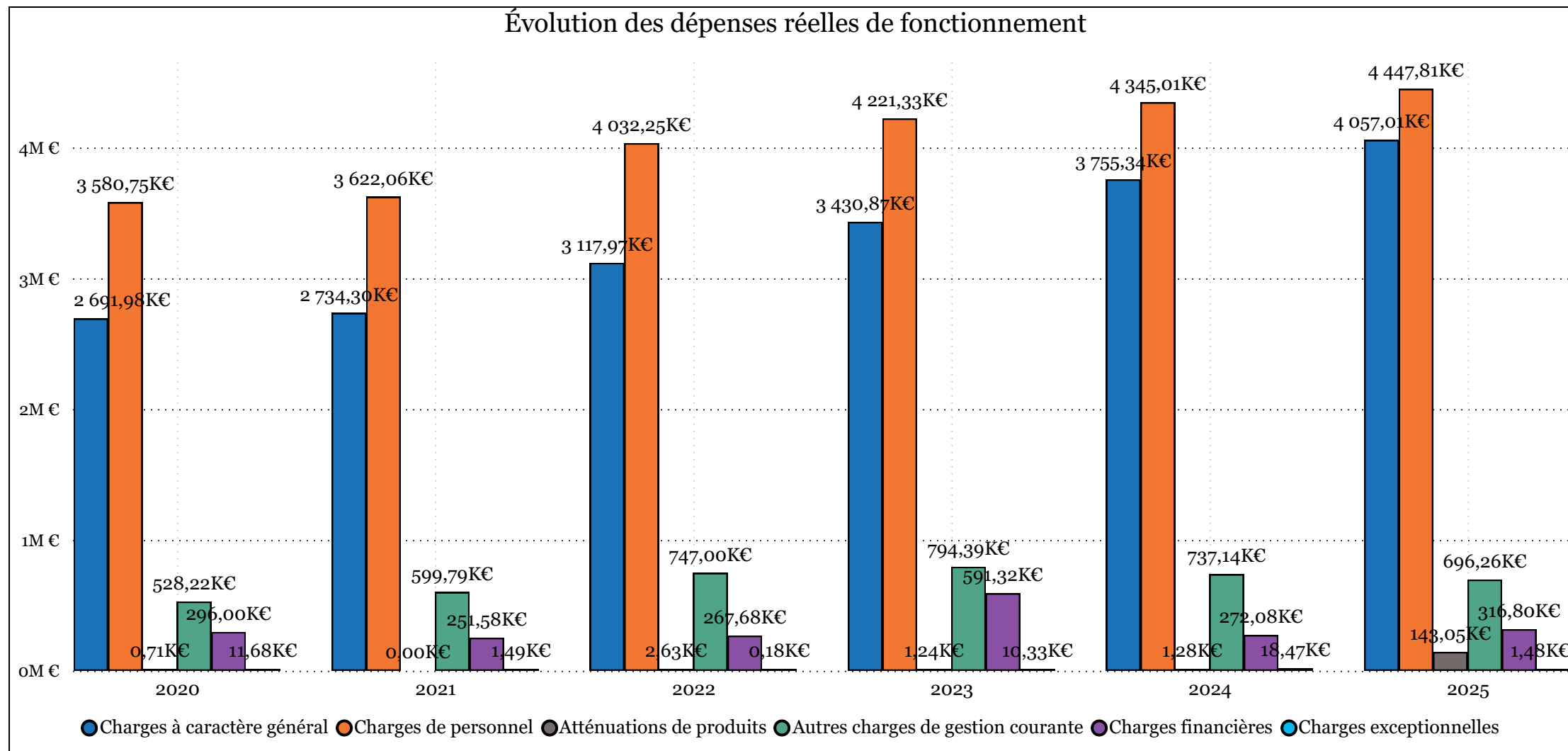


4.1 Dépenses de fonctionnement



4.1 Dépenses de fonctionnement - Détail de l'évolution des dépenses de fonctionnement 2020-2025

Après la forte poussée inflationniste observée entre 2022 et 2024, liée notamment à la crise énergétique, l'inflation est désormais revenue à un niveau modéré. Les prévisions nationales situent l'évolution des prix autour de 1 % en 2025 et 2026.



Répartition des dépenses de fonctionnement 2025

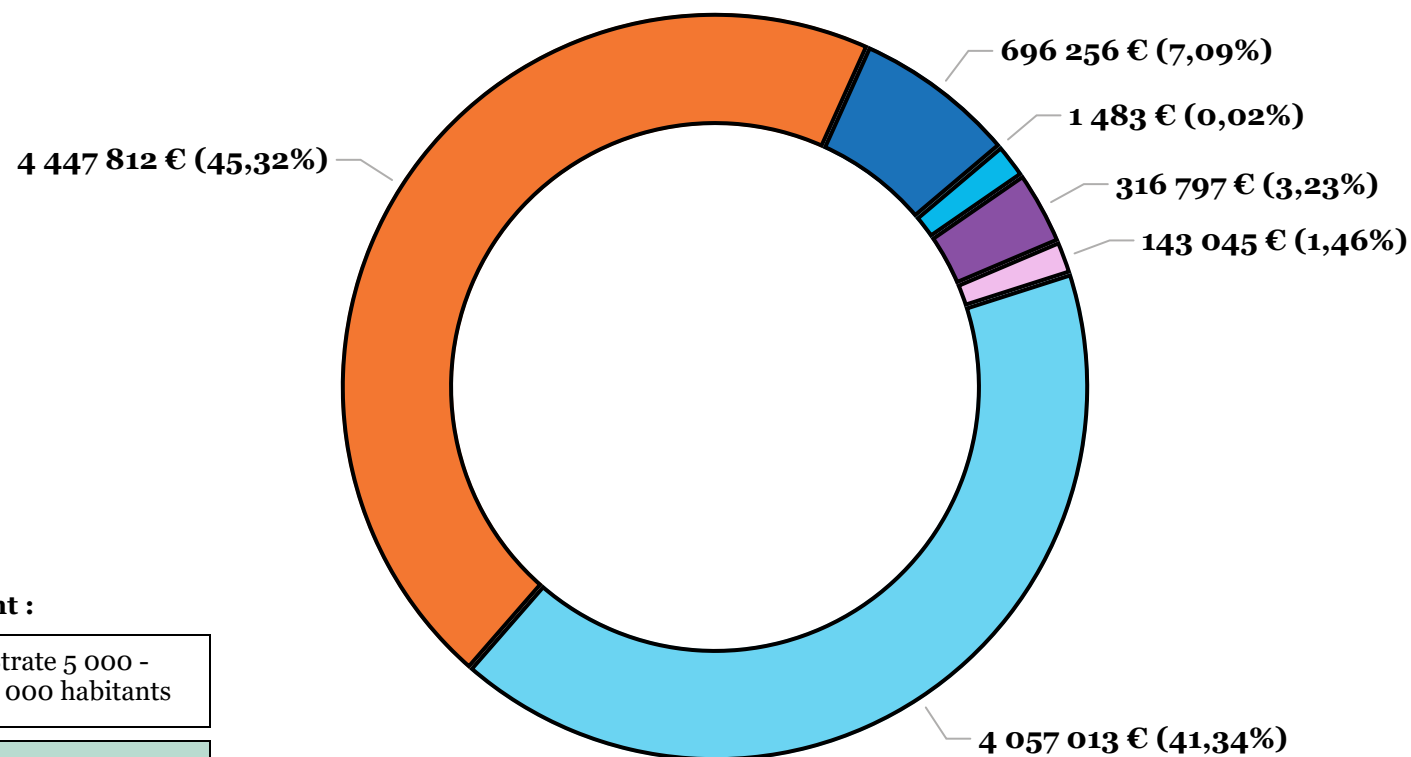
Les dépenses de fonctionnement par habitant connaissent une progression sur la période qui reste alignée sur celle de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants. L'écart avec la moyenne de la strate se maintient à un niveau stable, reflétant **un niveau de service légèrement supérieur**.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2025

- Atténuations de produits (Chapitre 014)
- Charges à caractère général (Chapitre 011)
- Charges de personnel et frais assimilés (Ch.012)
- Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)
- Charges exceptionnelles (Ch. 67)
- Dotations aux provisions pour contentieux (Ch.68)
- Charges financières (Chapitre 66 hors 6681)

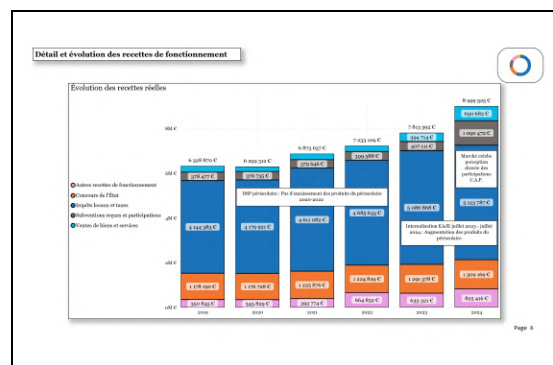
● Montant des dépenses de fonctionnement/habitant :

	Commune	Strate 5 000 - 10 000 habitants
2020 :	978 €	913 €
2025 :	1 322 €	1 110 €

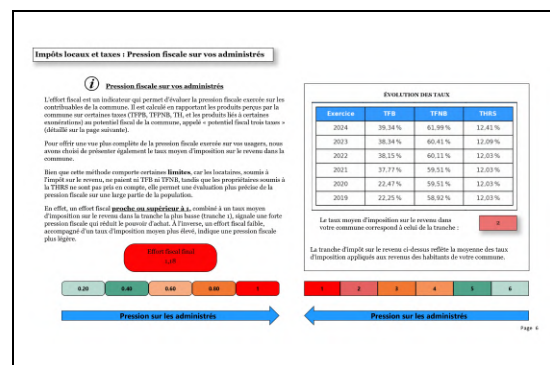


4.2 Évolution de la masse salariale

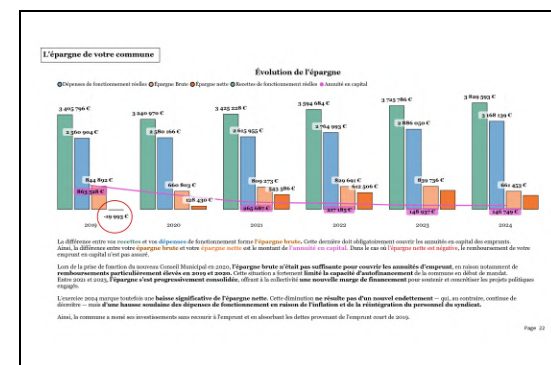
Évolution des charges de personnel



Titulaires et non-titulaires



Assurance du personnel



Évolution de la Masse salariale

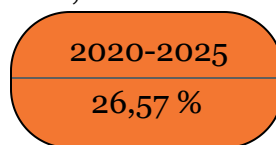
Les **charges de personnel** = Rémunération du personnel + Cotisations patronales - Remboursement des frais de personnel.

Sur la période 2020-2025, les charges de personnel ont progressé de +10 % à +12 % à l'échelle nationale. Cette évolution résulte d'un faisceau de facteurs réglementaires et structurels, parmi lesquels :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice de **+5,05 %** sur la période ;
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), effet mécanique lié à l'ancienneté ;
- Les revalorisations statutaires (catégories B et C) et les alignements successifs sur le SMIC (dont le dernier au 1er janvier 2026) ;
- Les mesures de pouvoir d'achat, telles que la **GIPA** et l'attribution de **5 points d'indice majoré** au 1er janvier 2024 ;
- L'augmentation des **taux de cotisation** employeur à la **CNRACL**.

Évolution des **charges de personnel** :

Sur les six dernières années, la masse salariale a varié de :



Les projections présentées sur ce graphique reposent sur une hypothèse d'un taux d'inflation moyen de 2 % pour 2026.

Afin d'apprécier le poids de la masse salariale dans le budget, il convient de se reporter

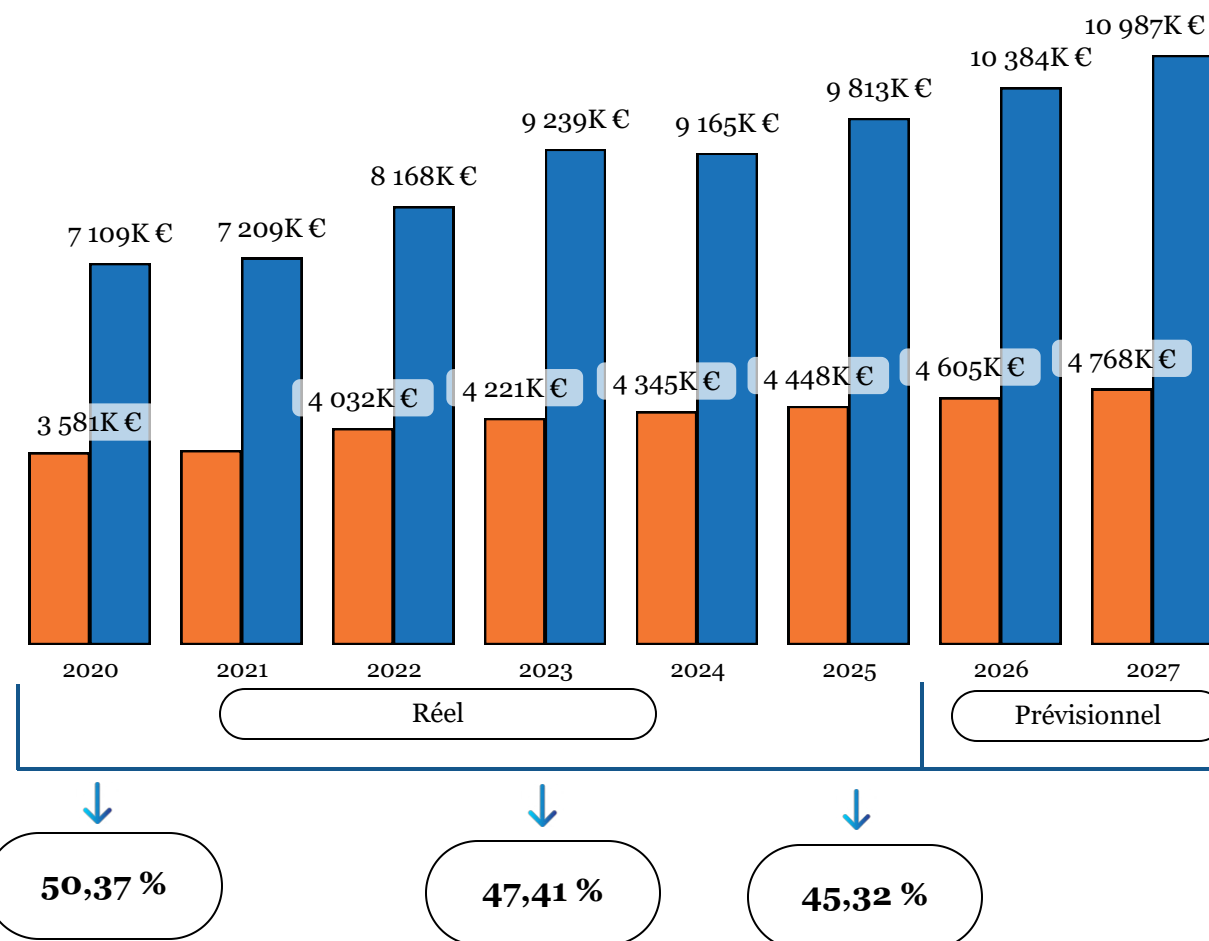
$$\frac{\text{Charges de personnel}}{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}} =$$

Dépenses de personnel par habitant/strate

	2020	2025
Commune	483,85 €	612,43 €
Strate Département	381,97 €	480,00 €

Évolution de la masse salariale par rapport aux dépenses de fonctionnement

● Dépenses réelles de fonctionnement ● Charges de personnel (Chapitre 012)



4.3 Incompressibilité des charges

Le taux d'incompressibilité des charges indique la marge de manœuvre de la commune sur les dépenses.

Certaines charges sont considérées comme incompressibles en raison **de l'absence ou du faible pouvoir d'influence** dont dispose la collectivité sur ces dernières :

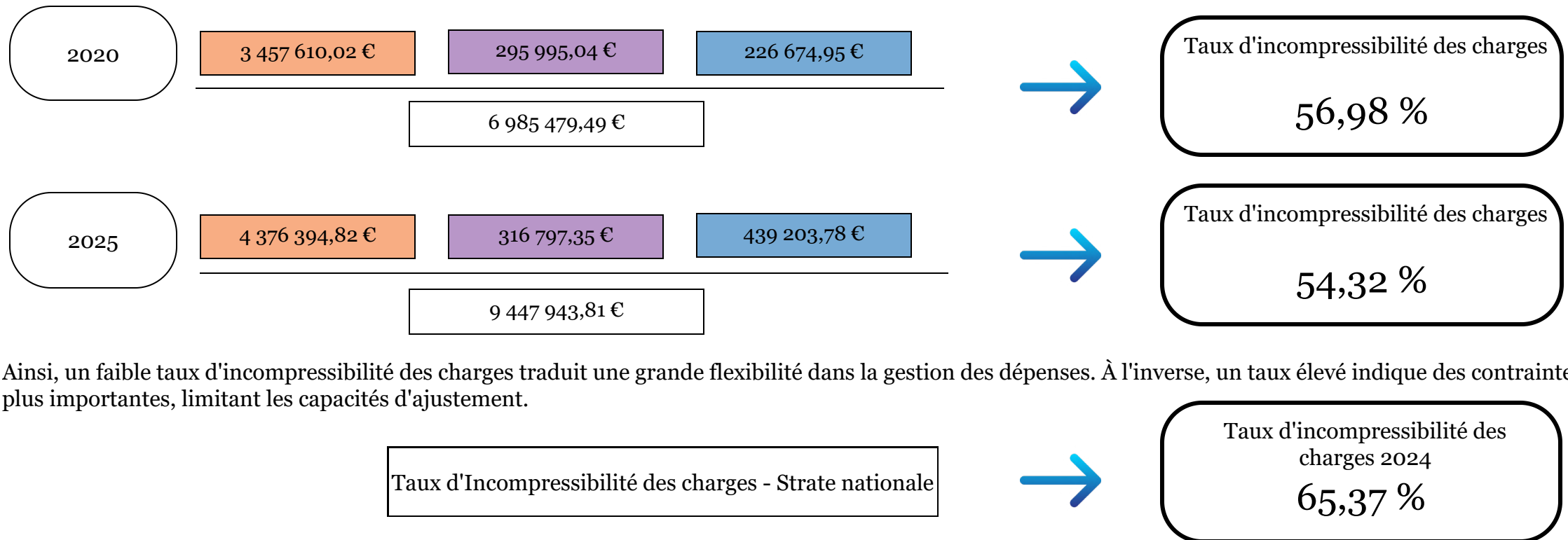
- Masse salariale
- Charges financières (intérêts de la dette)

Par prudence, ce périmètre intègre les postes suivants :

- Indemnités des élus
- Cotisations obligatoires aux établissements publics

Mode de calcul : Dépenses (**P**ersonnel, **C**harges financières, **É**lus et **C**ontributions obligatoires)

Total des dépenses réelles de fonctionnement



Ainsi, un faible taux d'incompressibilité des charges traduit une grande flexibilité dans la gestion des dépenses. À l'inverse, un taux élevé indique des contraintes plus importantes, limitant les capacités d'ajustement.

4.4 Compte financier unique 2023 à 2025 et projection 2026

Dépenses de fonctionnement - BP consolidé

Chapitre		CA 2023	CA 2024	CA provisoire 2025	BP 2026	2026-2025 Variation
011	Charges à caractère général	3 430 868,86 €	3 755 340,88 €	4 057 012,72 €	4 139 000,00 €	2,00 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 221 334,38 €	4 345 011,75 €	4 447 812,19 €	4 537 000,00 €	2,00 %
014	Atténuations de produits	1 237,00 €	1 277,00 €	143 045,00 €	146 000,00 €	2,00 %
65	Autres charges de gestion courante	794 385,98 €	737 135,89 €	696 255,64 €	710 500,00 €	2,00 %
67	Charges exceptionnelles	10 330,95 €	18 472,77 €	1 483,28 €	1 500,00 €	0,00 %
68	Dotations aux provisions pour contentieux	189 433,66 €	36 032,88 €	150 972,35 €	151 000,00 €	0,00 %
	Total des dépenses Réelles de fonctionnement hors c/66	8 647 590,83 €	8 893 271,17 €	9 496 581,18 €	9 685 000,00 €	1,98%
66	c/66-Charges financières	591 320,91 €	272 084,11 €	316 797,35 €	280 000,00 €	- 11,61%
	Total des dépenses Réelles de fonctionnement	9 238 911,74 €	9 165 355,28 €	9 813 378,53 €	9 965 000,00€	1,54%
	Évolution n/n-1	13,12 %	-0,80 %	7,07 %	1,54%	

En 2026 , les dépenses de fonctionnement atteignent ce montant en euros constants (les valeurs en euros constants sont en valeurs réelles, c'est-à-dire corrigées de la variation des prix par rapport à une donnée de référence).

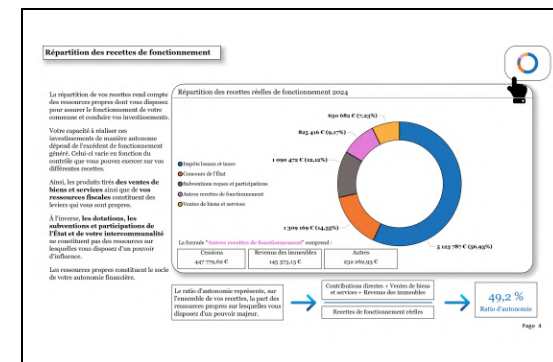
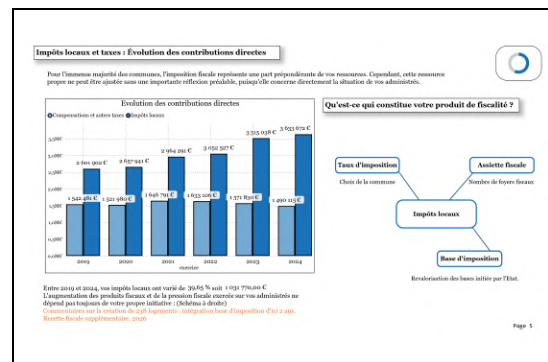
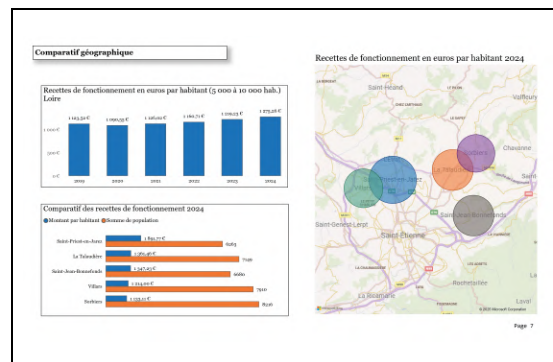
4.4 Compte financier unique 2023 à 2025 et projection 2026

Dépenses de fonctionnement BP - non consolidé sortie Pharéo et Toile de graine

Chapitre		CA 2023	CA 2024	CA provisoire 2025	BP 2026	2026-2025 Variation
011	Charges à caractère général	3 430 868,86 €	3 755 340,88 €	4 057 012,72 €	2 442 000,00 €	-39,81%
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 221 334,38 €	4 345 011,75 €	4 447 812,19 €	4 302 000,00 €	-3,28%
014	Atténuations de produits	1 237,00 €	1 277,00 €	143 045,00 €	146 000,00 €	2,00 %
65	Autres charges de gestion courante	794 385,98 €	737 135,89 €	696 255,64 €	1 422 000,00 €	104,23%
67	Charges exceptionnelles	10 330,95 €	18 472,77 €	1 483,28 €	900 €	-39,32%
68	Dotations aux provisions pour contentieux	189 433,66 €	36 032,88 €	150 972,35 €	84 000,00 €	-44,36%
	Total des dépenses Réelles de fonctionnement hors c/66	8 647 590,83 €	8 893 271,17 €	9 496 581,18 €	8 396 900,00 €	-11,58%
66	c/66-Charges financières	591 320,91 €	272 084,11 €	316 797,35 €	191 900,00 €	-39,71%
	Total des dépenses Réelles de fonctionnement	9 238 911,74 €	9 165 355,28 €	9 813 378,53 €	8 588 800,00€	-12,48%
	Évolution n/n-1	13,12 %	-0,80 %	7,07 %	-12,48%	

En 2026, les dépenses de fonctionnement atteignent ce montant en prenant en compte la sortie des dépenses de fonctionnement propres aux structures Pharéo et Toile de Graine (2 096 100 €). L'équilibre des budgets est assuré par une participation de la commune de 719 900 € (Chapitre 74) afin de compenser l'écart en section de fonctionnement (208 900 €) et la couverture de l'emprunt et des investissements (511 000 €).

4.5 Recettes de Fonctionnement



4.5 Recettes de fonctionnement

Afin d'identifier les leviers de pérennité financière, l'analyse porte sur l'évolution des différents emplois des recettes :

- Impôts locaux et taxes
- Concours de l'État
- Subventions et participations
- Autres recettes de fonctionnement (revenus des immeubles, produits d'assurance, mandats annulatifs...)
- Ventes de biens et services

Une stabilisation des recettes de fonctionnement sur plusieurs exercices peut entraîner une diminution des marges de manœuvre notamment lorsque les dépenses de fonctionnement augmentent plus rapidement que les recettes.

Afin d'intégrer cette évolution, la commune s'appuie sur des projections fondées sur deux approches complémentaires :

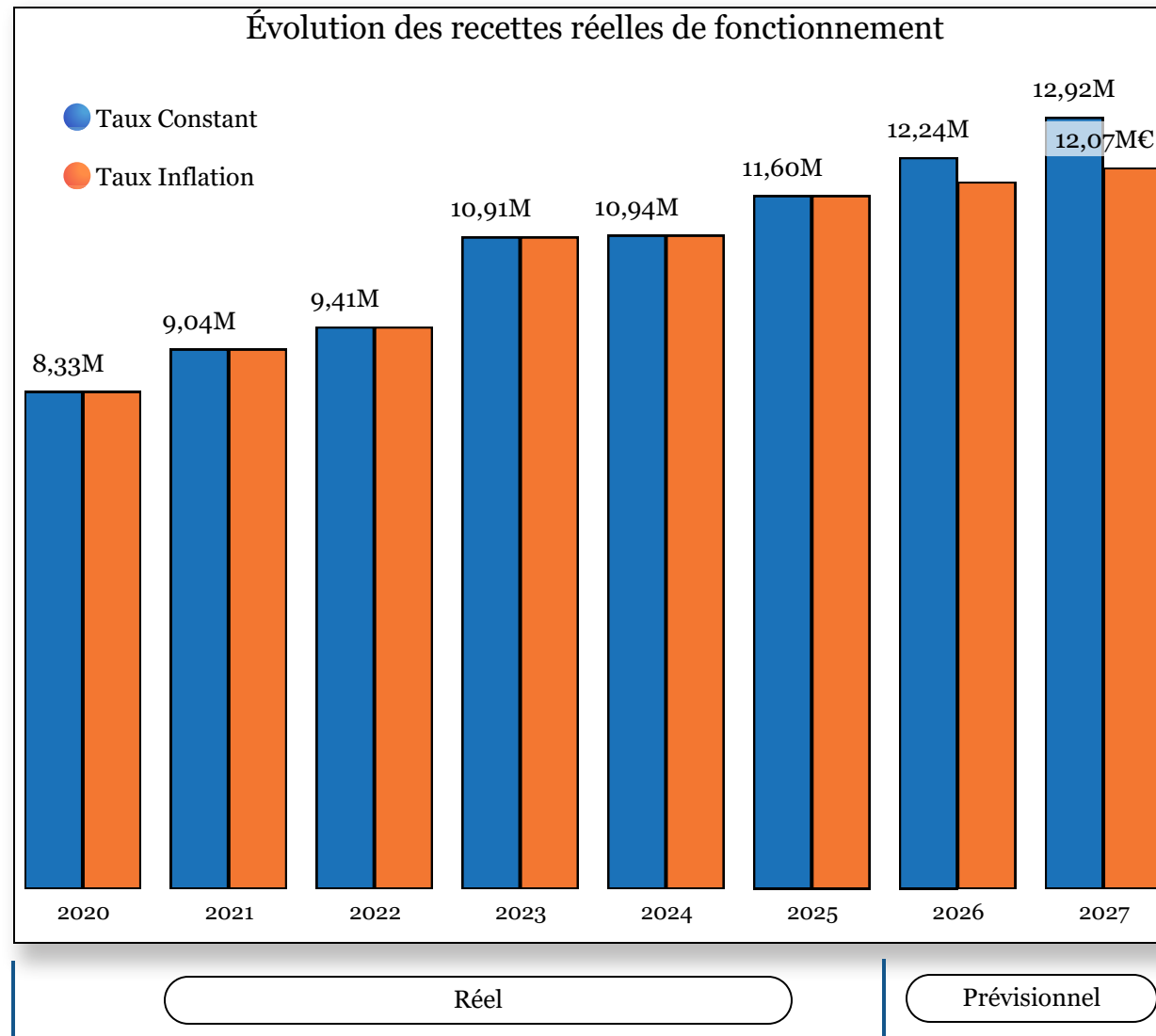
Un **taux directeur de 2%**, correspondant à une hypothèse d'inflation, et un **taux de croissance annuel moyen (TCAM)** calculé à partir de l'évolution constatée des dépenses.

Ces projections permettent d'inscrire les orientations budgétaires dans une trajectoire cohérente avec la dynamique réelle des charges communales.

• Évolution des recettes en 6 ans : +39,4% (+3 277 024 €)

• Moyenne des recettes sur 6 ans : 10 038 898,14 €

Évolution des recettes réelles de fonctionnement



 Les opérations d'ordre seront volontairement exclues de l'analyse afin de se concentrer sur le réel.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2025

La répartition des recettes rend compte des ressources propres dont dispose la commune pour assurer le fonctionnement et conduire les investissements.

La capacité à réaliser des investissements de manière autonome dépend de l'excédent de fonctionnement généré. Celui-ci varie en fonction des marges de manœuvre mobilisables sur les différentes recettes.

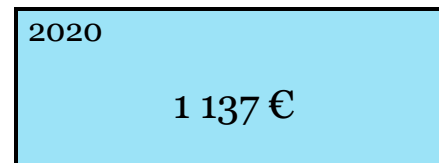
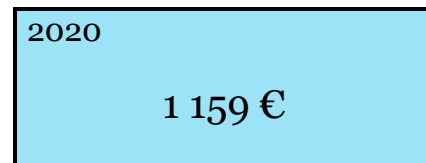
Ainsi, les produits tirés **des ventes de biens et services et des ressources fiscales** constituent des leviers d'action directs.

À l'inverse, **les dotations, les subventions et participations de l'État et de l'intercommunalité** ne constituent pas des ressources sur lesquelles la commune dispose d'un pouvoir d'influence.

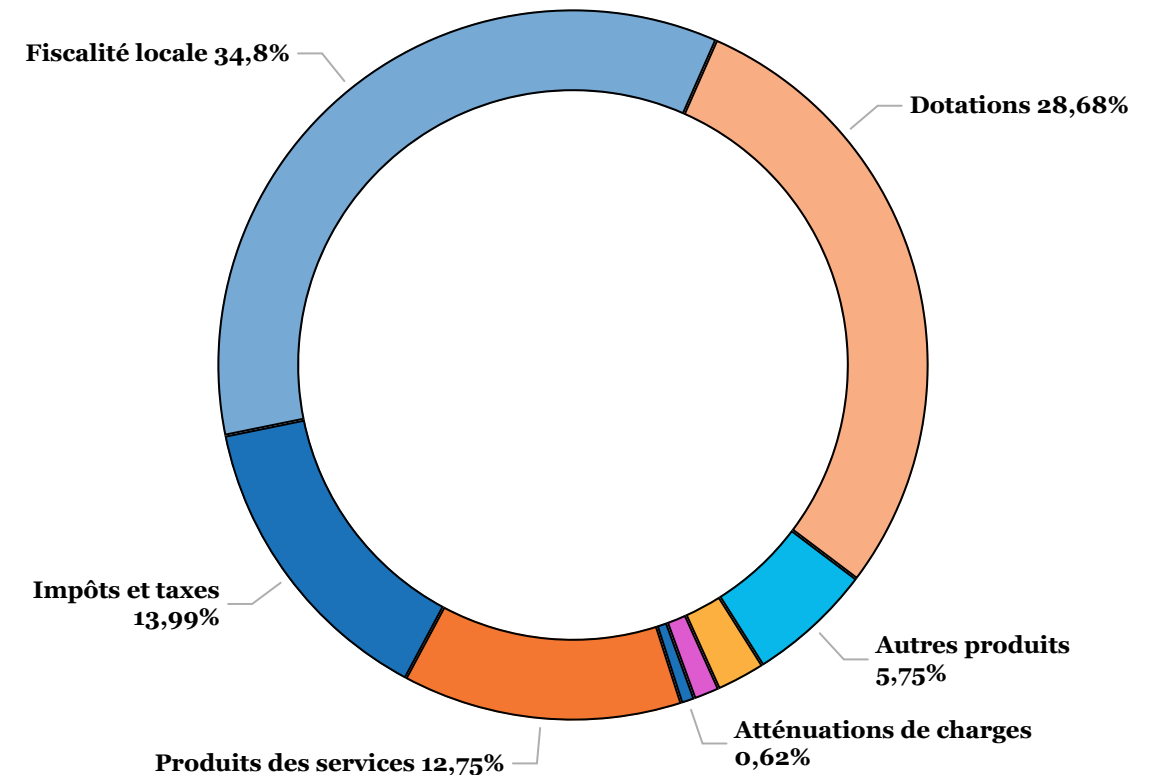
Ces ressources propres constituent le socle de l'autonomie financière.

Commune

Strate



Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2025



4.6 Compte administratif 2023 à 2025 et projection 2026

Recettes de fonctionnement consolidé

Données financières

Chapitre		CA 2023	CA 2024	CA provisoire 2025	BP 2026	2026-2025 Variation
013	Atténuations de charges	29 303,25 €	173 189,91 €	71 417,37 €	72 000,00 €	0,00 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	862 318,08 €	1 114 431,35 €	1 480 012,78 €	1 510 000,00 €	2,00 %
73	Impôts et taxes	1 623 960,00 €	1 623 960,00 €	1 623 960,00 €	1 624 000,00 €	0,00 %
731	Fiscalité locale	3 837 943,75 €	4 118 941,84 €	4 038 520,04 €	4 059 000,00 €	0,50 %
74	Dotations, subventions et participations	3 507 204,34 €	3 301 417,42 €	3 327 545,69 €	3 345 000,00 €	0,50 %
75	Autres produits de gestion courante	567 074,16 €	522 644,69 €	667 633,63 €	681 000,00 €	2,00 %
77	Produits exceptionnels	467 430,82 €	65 930,70 €	258 448,84 €	0,00 €	-100,00 %
78	Reprise d'amortissement et de provisions	(Vide)	17 263,66 €	136 032,88 €	136 000,00 €	0,00 %
	Total des Recettes Réelles de fonctionnement (hors c/76)	10 895 234,40 €	10 937 779,57 €	11 603 571,23 €	11 427 000,00 €	-1,52%
76	Reprise d'amortissement et de provisions	17 782,24 €	4 561,05 €	628,40 €	600,00 €	0,00 %
	Total des Recettes Réelles de fonctionnement	10 913 016,64 €	10 942 340,62 €	11 604 199,63 €	11 427 600,00 €	-1,52%
	Évolution n/n-1	15,98 %	0,27 %	6,05 %	-1,52%	

En 2026, les recettes de fonctionnement atteignent ce montant en euros constants (Les valeurs en euros constants sont en valeurs réelles, c'est-à-dire corrigées de la variation des prix par rapport à une donnée de référence).

4.6 Compte administratif 2023 à 2025 et projection 2026

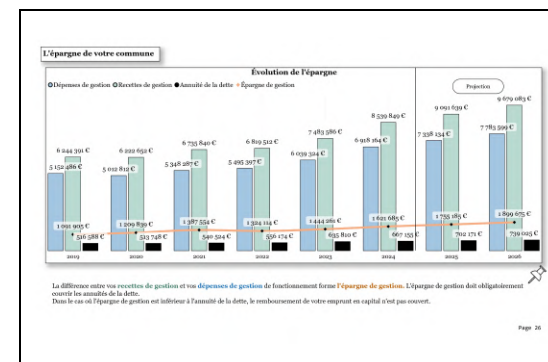
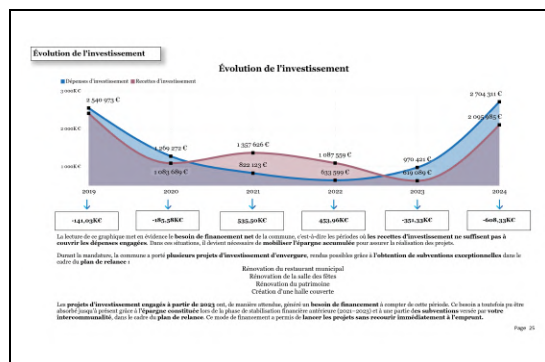
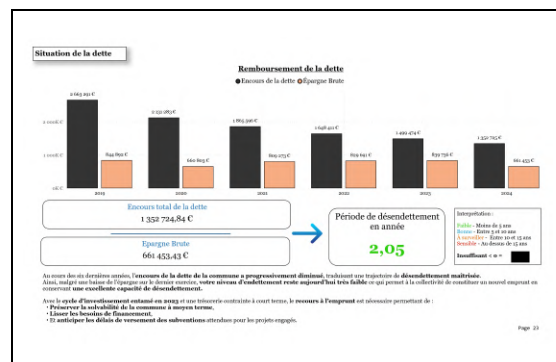
Recettes de fonctionnement - BP non consolidé sortie Pharéo et Toile de Graine

Données financières

Chapitre		CA 2023	CA 2024	CA provisoire 2025	BP 2026	2026-2025 Variation
013	Atténuations de charges	29 303,25 €	173 189,91 €	71 417,37 €	66 800,00 €	-6,46%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	862 318,08 €	1 114 431,35 €	1 480 012,78 €	763 000,00 €	-48,45%
73	Impôts et taxes	1 623 960,00 €	1 623 960,00 €	1 623 960,00 €	779 000,00 €	-52,03%
731	Fiscalité locale	3 837 943,75 €	4 118 941,84 €	4 038 520,04 €	4 059 000,00 €	0,50 %
74	Dotations, subventions et participations	3 507 204,34 €	3 301 417,42 €	3 327 545,69 €	3 195 000,00 €	-3,98%
75	Autres produits de gestion courante	567 074,16 €	522 644,69 €	667 633,63 €	541 000,00 €	-18,97%
77	Produits exceptionnels	467 430,82 €	65 930,70 €	258 448,84 €	0,00 €	-100,00 %
78	Reprise d'amortissement et de provisions	(Vide)	17 263,66 €	136 032,88 €	136 000,00 €	0,00 %
	Total des Recettes Réelles de fonctionnement (hors c/76)	10 895 234,40 €	10 937 779,57 €	11 603 571,23 €	9 539 800,00 €	-17,78%
76	Reprise d'amortissement et de provisions	17 782,24 €	4 561,05 €	628,40 €	600,00 €	0,00 %
	Total des Recettes Réelles de fonctionnement	10 913 016,64 €	10 942 340,62 €	11 604 199,63 €	9 540 400,00 €	-17,78%
	Évolution n/n-1	15,98 %	0,27 %	6,05 %	-17,78%	

En 2026, les recettes de fonctionnement atteignent ce montant en prenant en compte la sortie des recettes de fonctionnement propres aux structures Pharéo et Toile de Graine (1 887 200 €).

4.7 Services spécifiques



Pharéo Compte administratif et Budget 2025

Recettes de fonctionnement				
Chapitres	Comptes	BP 2025 (avec DM)	CA provisoire 2025	BP 2026
	70632 - A caractère de loisirs	600 000,00 €	599 848,80 €	600 000,00 €
	7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	13 152,00 €	12 046,32 €	20 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et		613 152,00 €	611 895,12 €	620 000,00 €
	73211 - Attribution de compensation	841 735,00 €	841 735,00 €	845 000,00 €
73 - Impôts et taxes		841 735,00 €	841 735,00 €	845 000,00 €
	744 - FCTVA	2 130,00 €	2 129,24 €	2 200,00 €
	74888 - Autres	3 200,00 €	0,00 €	3 200,00 €
	747- Participation de la commune	0,00 €	0,00 €	614 600,00 €
74 - Dotations et participations		5 330,00 €	2 129,24 €	620 000,00 €
	75813 - Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	5 188,00 €	5 188,00 €	6 000,00 €
	75888 - Autres	133 705,00 €	133 783,27 €	134 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante		138 893,00 €	138 971,27 €	140 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement		1 599 110,00 €	1 594 730,63 €	2 225 000,00 €
Dépenses de fonctionnement				
Chapitres	Comptes	BP 2025 (avec DM)	CA provisoire 2025	BP 2026
	606121 - Electricité	160 500,00 €	139 817,08 €	142 000,00 €
	606122 - Gaz	175 000,00 €	195 477,69 €	200 000,00 €
	60632 - Fournitures de petit équipement	1 470,00 €	1 828,34 €	2 000,00 €
	61358 - Locations - Autres	3 730,00 €	2 704,80 €	2 750,00 €
	615221 - Bâtiments publics	0,00 €	-312,00 €	0,00 €
	61558 - Autres biens mobiliers	46 000,00 €	43 639,41 €	44 000,00 €
	6156 - Maintenance	0,00 €	93,60 €	100,00 €
	6161 - Multirisques	1 643,00 €	1 491,91 €	1 600,00 €
	62268 - Autres honoraires, conseils	9 600,00 €	9 600,00 €	900,00 €
	6227 - Frais d'actes et de contentieux	5 000,00 €	855,00 €	900,00 €
	6231 - Annonces et insertions	235,00 €	354,65 €	360,00 €
	627 - Services bancaires et assimilés	1 600,00 €	2 029,21 €	2 100,00 €
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	4 700,00 €	4 624,80 €	5 000,00 €
	6284 - Redevances pour services rendus	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	6288 - Autres services extérieurs	1 131 588,68 €	1 136 982,31 €	1 160 000,00 €
	63512 - Taxes foncières	57 400,00 €	57 397,56 €	60 000,00 €
011 - Charges à caractère général		1 598 466,68 €	1 596 584,36 €	1 621 710,00 €
	65818 - Autres	120,00 €	119,96 €	120,00 €
	65888 - Autres	4 500,00 €	4 171,37 €	4 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		4 620,00 €	4 291,33 €	4 620,00 €
	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	88 100,00 €	77 116,23 €	82 100,00 €
	66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00 €	5 599,20 €	6 000,00 €
66 - Charges financières		88 100,00 €	82 715,43 €	88 100,00 €
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	570,00 €	568,38 €	600,00 €
67 - Charges spécifiques		570,00 €	568,38 €	600,00 €
	6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	66 545,00 €	66 545,00 €	67 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et		66 545,00 €	66 545,00 €	67 000,00 €
	023 - Virement	0,00 €	0,00 €	442 970,00 €
023 - Virement de la section de fonctionnement		0,00 €	0,00 €	442 970,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 758 301,68 €	1 750 704,50 €	2 225 000,00 €

Pharéo - Compte administratif et Budget 2025

Recettes d'investissement

Chapitres	Comptes	BP 2025 (avec DM)	CA provisoire 2025	BP 2026
	10222 - FCTVA	60 030,00 €	11 175,69 €	60 030,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves		60 030,00 €	11 175,69 €	60 030,00 €
	021 - Virement			442 970,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement				442 970,00 €
Total des recettes d'investissement		60 030,00 €	11 175,69 €	503 000,00 €

Dépenses d'investissement

Chapitres	Comptes	BP 2025 (avec DM)	CA provisoire 2025	BP 2026
	1641 - Emprunts en euros	322 100,00 €	321 581,00 €	330 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		322 100,00 €	321 581,00 €	330 000,00 €
	21318 - Autres bâtiments publics	119 005,84 €	47 499,01 €	120 000,00 €
	21838 - Autre matériel informatique	2 944,46 €	2 944,36 €	3 000,00 €
	2188 - Autres	47 434,06 €	47 433,58 €	50 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles		169 384,36 €	97 876,95 €	173 000,00 €
Total des dépenses d'investissement		491 484,36 €	419 457,95 €	503 000,00 €

Budget annexe Pharéo – Évolution au 1er janvier 2026

Le service du complexe aquatique Pharéo, jusqu'alors intégré au budget principal, fait l'objet d'un budget annexe dédié à compter du 1er janvier 2026, sans autonomie financière.

Les dépenses de fonctionnement (fluides, consommations courantes...) précédemment inscrites au chapitre 011 du budget principal sont désormais retracées dans le budget annexe. L'équilibre de ce dernier est assuré par une participation du budget principal imputée au **chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** (article 6554).

Cette nouvelle organisation permet une **meilleure lisibilité du coût complet** de gestion du service public aquatique et facilite le suivi de sa performance économique.

Toile de Graines - Compte administratif et Budget 2025

Recettes de fonctionnement

Chapitres	Comptes	BP 2025	CA provisoire 2025
	6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	5 125,03 €
013 - Atténuations de charges		0,00 €	5 125,03 €
	7066 - Redevances et droits des services à caractère social	0,00 €	2 044,00 €
	70848 - aux autres organismes	127 821,00 €	124 003,67 €
70 - Produits des services, du domaine et		127 821,00 €	126 047,67 €
	744 - FCTVA	0,00 €	190,75 €
	7473 - Départements	0,00 €	11 750,00 €
	747888 - Autres	47 234,00 €	132 320,18 €
74 - Dotations et participations		47 234,00 €	144 260,93 €
Total des recettes de fonctionnement		175 055,00 €	275 433,63 €

Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Comptes	BP 2025	CA provisoire 2025
	6042 - Achats de prestations de services (autres que	2 000,00 €	2 952,50 €
	60611 - Eau et assainissement	0,00 €	222,44 €
	606121 - Electricité	0,00 €	897,98 €
	606122 - Gaz	3 000,00 €	2 528,40 €
	60622 - Carburants	100,00 €	539,17 €
	60623 - Alimentation	1 500,00 €	2 369,28 €
	60632 - Fournitures de petit équipement	12 000,00 €	13 546,37 €
	6064 - Fournitures administratives	100,00 €	0,00 €
	6068 - Autres matières et fournitures	3 000,00 €	2 969,78 €
	61358 - Locations - Autres	190,00 €	558,60 €
	615221 - Bâtiments publics	0,00 €	1 162,80 €
	61558 - Autres biens mobiliers	0,00 €	140,03 €
	6156 - Maintenance	1 951,00 €	2 298,19 €
	6161 - Multirisques	0,00 €	804,23 €
	617 - Etudes et recherches	4 000,00 €	0,00 €
	6182 - Documentation générale et technique	-3 650,00 €	280,67 €
	6184 - Versements à des organismes de formation	0,00 €	-406,00 €
	62268 - Autres honoraires, conseils	566,00 €	766,00 €
	6228 - Rémunérations d'intermédiaires Divers	2 440,00 €	11 914,53 €
	6236 - Catalogues et imprimés	6 580,00 €	7 706,88 €
	6238 - Relations publiques Divers	100,00 €	90,00 €
	6251 - Voyages, déplacements et missions	801,00 €	721,66 €
	6262 - Frais de télécommunications	2 735,00 €	1 786,74 €
	6281 - Concours divers (cotisations)	3 510,00 €	4 484,45 €
	6288 - Autres services extérieurs	35 053,00 €	16 070,60 €
	6358 - Autres droits	200,00 €	0,00 €
011 - Charges à caractère général		76 176,00 €	74 405,30 €

Toile de Graines - Compte administratif et Budget 2025

Chapitres	Comptes	BP 2025	CA provisoire 2025
	6218 - Autre personnel extérieur	3 400,00 €	1 824,80 €
	6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00 €	761,79 €
	6336 - Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la	2 100,00 €	2 818,74 €
	6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur	300,00 €	457,09 €
	64111 - Rémunération principale	23 600,00 €	31 465,89 €
	64112 - Supplément familial de traitement et indemnité de	900,00 €	932,52 €
	64113 - NBI	600,00 €	574,17 €
	64118 - Autres indemnités	2 700,00 €	2 914,90 €
	64131 - Rémunérations	72 000,00 €	101 892,74 €
	64132 - Supplément familial de traitement et indemnité de	4 500,00 €	6 726,46 €
	64136 - Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00 €	1 047,93 €
	64138 - Primes et autres indemnités	13 000,00 €	15 487,40 €
	6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 500,00 €	41 349,35 €
	6453 - Cotisations aux caisses de retraites	11 300,00 €	16 201,92 €
	6454 - Cotisations à l'assurance chômage	3 600,00 €	4 789,74 €
	6455 - Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00 €	4 406,57 €
	6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00 €	1 035,45 €
	6478 - Autres charges sociales diverses	2 600,00 €	0,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés		177 700,00 €	234 687,46 €
	65748 - Autres personnes de droit privé	0,00 €	0,00 €
	65811 - Droits d'utilisation - informatique en nuage	750,00 €	2 191,67 €
	65818 - Autres	1 010,00 €	1 548,75 €
65 - Autres charges de gestion courante		1 760,00 €	3 740,42 €
	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 700,00 €	0,00 €
67 - Charges spécifiques		5 700,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		261 336,00 €	312 833,18 €

Toile de Graines - Compte administratif et Budget 2025

Recettes d'investissement

Chapitres	Comptes	BP 2025	CA provisoire 2025
	10222 - FCTVA	0,00 €	1 323,61 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,00 €	1 323,61 €
	1328 - Autres	0,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement		0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'investissement		0,00 €	1 323,61 €

Dépenses d'investissement

Chapitres	Comptes	BP 2025	CA provisoire 2025
	13912 - Régions	2 940,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 940,00 €	0,00 €
	2188 - Autres	23 049,91 €	7 625,98 €
21 - Immobilisations corporelles		23 049,91 €	7 625,98 €
Total des dépenses d'investissement		25 989,91 €	7 625,98 €

Service Toile de Graines – Nouvelle organisation au 1er janvier 2026

Le service Toile de Graines évolue vers un mode de gestion associatif. La collectivité maintient son soutien tout en clarifiant les responsabilités budgétaires :

- Gestionnaire 42810 maintenu mais recentré sur les charges liées aux locaux communaux (fluides, maintenance),
- Chapitre 011 : suppression des dépenses de fonctionnement des activités (transférées à l'association),
- Chapitre 65, article 6574 : création d'une subvention de fonctionnement à l'association,
- Chapitre 012 : réduction de la masse salariale à 1 agent en mise à disposition, refacturé à l'association,
- Aucune refacturation à l'Entente.

4.8 Calcul des épargnes



Formation de l'Épargne

Recettes réelles de fonctionnement

11 348 143,23 €

Dépenses réelles de fonctionnement

9 496 581,18 €

Épargne de gestion

1 851 562,05 €

Intérêts de la dette

316 797,35 €

Produits financiers

628,40 €

Épargne brute

1 535 393,10 €Remboursement annuel du
capital des emprunts**1 177 032,60 €**

Épargne nette

358 360,50 €

Calcul des épargnes 2025 et projection 2026 - BP consolidé

	CA 2024	CA provisoire 2025	BP Consolidé 2026
Total Recettes réelles de fonctionnement hors c/76	10 937 779,57 €	11 603 571,23 €	11 427 000,00 €
Produits exceptionnels - Écritures de cession	59 000,00 €	255 428,00 €	0,00 €
Total Recettes réelles de fonctionnement hors c/76 et c/775 cession	10 878 779,57 €	11 348 143,23 €	11 427 000,00 €
Total Dépenses réelles de fonctionnement hors c/66	8 893 271,17 €	9 496 581,18 €	9 685 000,00 €
Travaux en régie	28 343,80 €		
Total des dépenses hors c/66 et travaux en régie	8 864 927,37 €	9 496 581,18 €	9 685 000,00 €
Épargne de gestion = RRF-(DRF-intérêts- travaux en régie)	2 013 852,20 €	1 851 562,05 €	1 742 000,00€
c/76-Produits financiers	4 561,05 €	628,40 €	600,00 €
c/66-Charges financières	272 084,11 €	316 797,35 €	280 000,00 €
Épargne brute = Épargne de gestion +produits financiers - charges financières	1 746 329,14 €	1 535 393,10 €	1 462 600,00 €
Remboursement du capital	1 010 961,59 €	1 177 032,60 €	1 170 000,00 €
Épargne nette = Épargne brute - remboursement du capital dette	735 367,55	358 360,50 €	292 600,00 €

En raison de la création du budget annexe Pharéo et de la sortie du service Toile de Graine, l'épargne nette du budget principal 2026 (non consolidé) devrait diminuer en fonction de la dotation d'équilibre versée.

Solvabilité de la commune

De quoi parle-t-on ?

Ce taux de solvabilité immédiate correspond au **taux d'épargne brute**.

Il est un **indicateur clef de la santé financière** d'une collectivité.

Il reflète la capacité de la commune à générer de l'épargne à partir de ses ressources courantes, **afin de financer ses remboursements puis ses investissements**.

Mode de calcul :

$$\frac{\text{Épargne brute}}{\text{Recettes de fonctionnement}} = X \% \rightarrow X \% \text{ des recettes de fonctionnement sont disponibles pour financer l'investissement.}$$

Quelle interprétation ?

- Plus ce ratio est élevé, plus il témoigne d'une capacité financière confortable, permettant à la commune de financer ses projets et ses investissements sans recourir à de nouveaux emprunts.
- À l'inverse, un ratio faible peut signaler une fragilité financière, limitant la marge de manœuvre pour de futurs projets ou nécessitant des ajustements budgétaires.

Évolution de la solvabilité de la commune

Bonne - Si ratio de solvabilité > 15%

Convenable - Si ratio de solvabilité entre 9% et 14%

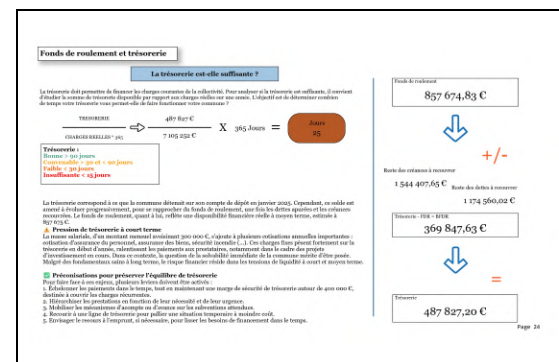
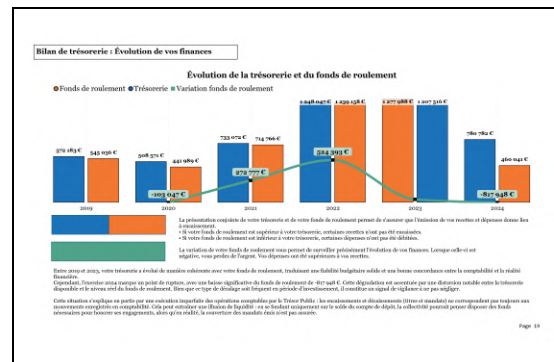
Faible - Si ratio de solvabilité < 8%



Les résultats pourront évoluer en fonction des décisions budgétaires à venir et des ajustements nécessaires face aux fluctuations des recettes et des dépenses de fonctionnement.

Exercice	Solvabilité
2020	15,66 %
2021	21,66 %
2022	13,89 %
2023	16,58 %
2024	16,92 %
2025	16,05 %

4.9 Trésorerie et fonds de roulement



Niveau de la trésorerie et du fonds de roulement

La trésorerie doit permettre de financer les charges courantes de la collectivité. Pour analyser si la trésorerie est suffisante, il convient d'étudier la somme de trésorerie disponible par rapport aux charges réelles sur une année. L'objectif est de déterminer combien de temps la trésorerie permet-elle de faire fonctionner la commune ?

$$\frac{\text{TRESORERIE}}{\text{CHARGES REELLES} * 365} \Rightarrow \frac{2\,500\,925\,€}{9\,447\,944\,€} \times 365 \text{ Jours} = \text{Jours } 97$$

Trésorerie :

Bonne > 90 jours

Convenable > 30 et < 90 jours

Faible < 30 jours

Insuffisante < 15 jours

La trésorerie correspond à ce que la commune détenait sur son compte de dépôt le 26 décembre 2025. Cependant, ce solde est amené à évoluer progressivement, pour se rapprocher du fonds de roulement, une fois les dettes apurées et les créances recouvrées. Le fonds de roulement, quant à lui, reflète une disponibilité financière réelle à moyen terme, estimée à 1 952 406 €.

⚠ Pression de trésorerie à court terme

La masse salariale, d'un montant mensuel avoisinant 370 000 €, s'ajoute à plusieurs cotisations annuelles importantes : cotisation d'assurance du personnel, assurance des biens, sécurité incendie (...). Ces charges fixes pèsent fortement sur la trésorerie en début d'année, ralentissant les paiements aux prestataires, notamment dans le cadre des projets d'investissement en cours. Dans ce contexte, la question de la solvabilité immédiate de la commune mérite d'être posée. Malgré des fondamentaux sains à long terme, le risque financier réside dans les tensions de liquidité à court et moyen terme.

Trésorerie

2 500 924,56 €



+ / -

Reste des créances à recouvrer

551 442,65 €

Reste des dettes à recouvrer

1 099 961,34 €

Trésorerie - FDR = BFDR

-548 518,69 €

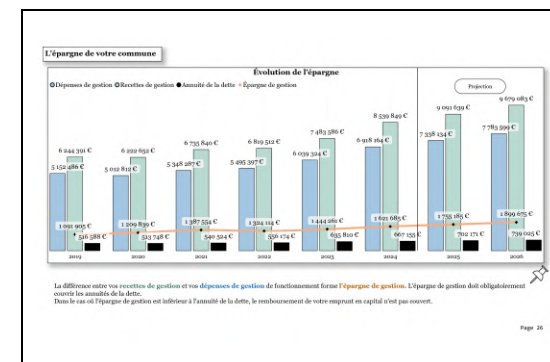
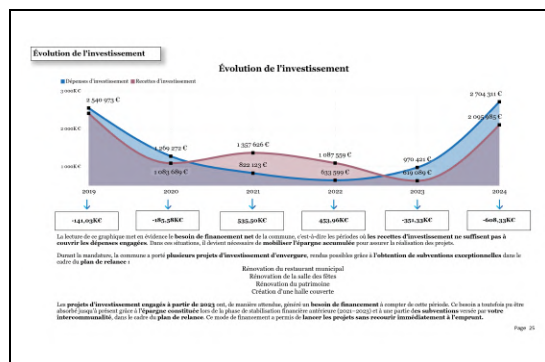
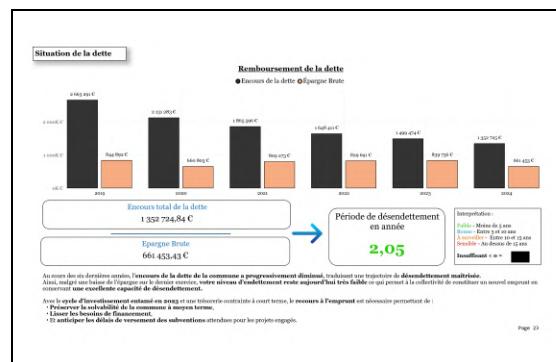


=

Fonds de roulement

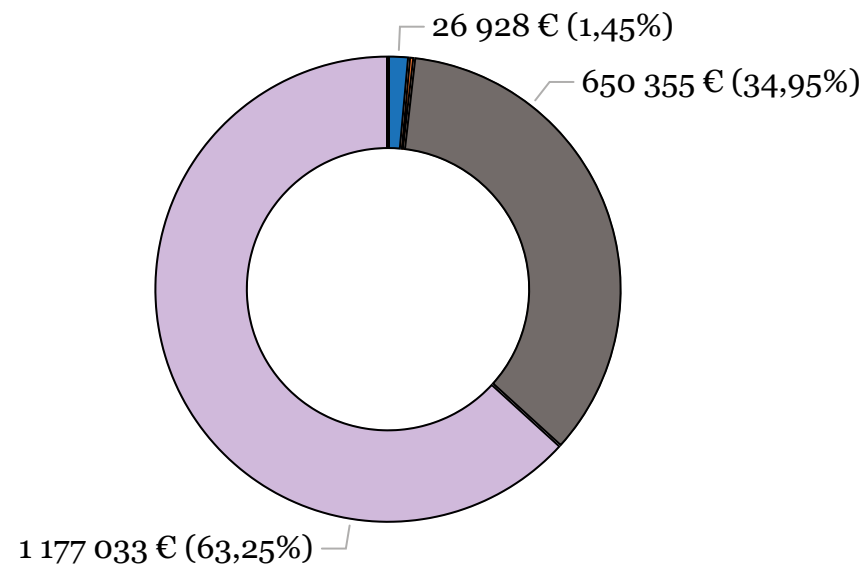
1 952 405,87 €

4.10 Section investissement



Répartition des recettes et dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement 2025



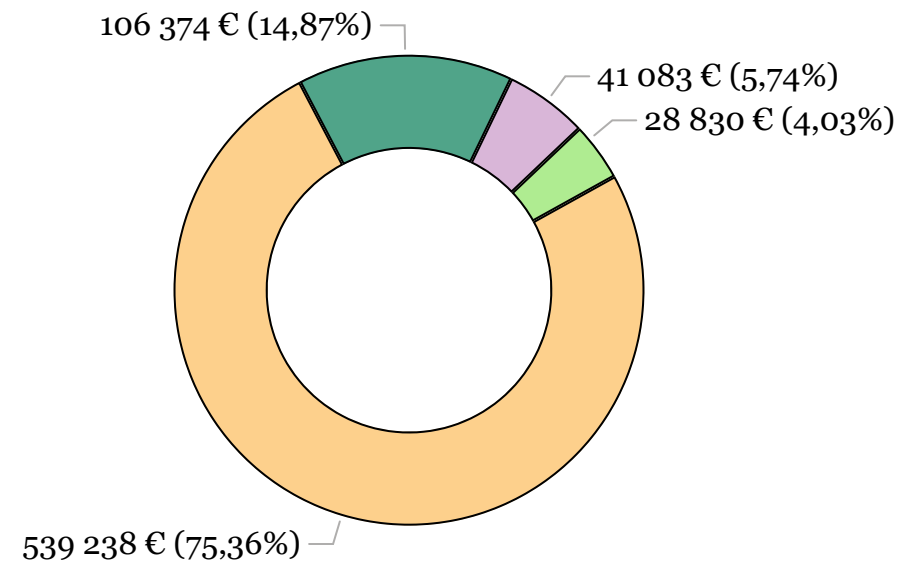
Autres dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles

Remboursement de la dette

Immobilisations corporelles

Recettes réelles d'investissement 2025



Taxe d'aménagement

Affectation du résultat

Subventions

F.C.T.V.A. Investissement

Les **dépenses d'équipement par habitant** mesurent le volume d'investissement par résident :

95,46 €

Programme d'investissements - Dépenses et recettes attendues

Objet	Budget prévisionnel	Recettes attendues
Travaux chapelle de l'Hôtel Dieu	35 000 €	
Mairie monte personne	32 000 €	21 300 €
ZAC de Montbeaume - ALTER	95 000 €	
Étude structure Plantagenêt	3 000 €	
Ancienne école de Gée : travaux de rénovation	15 000 €	
Remplacement du dispositif BODET (accès sites)	14 000 €	
Porte école de la vallée primaire	11 418 €	
Mises en place de VMC multisites	10 000 €	
Bacs de rétention produits dangereux	8 000 €	
Audit énergétique multi-sites	5 000 €	
Portes Stade Roger Serreau	6 142 €	
Mise en conformité coffret électrique Plantagenêt	5 000 €	
Verres de réception	1 500 €	
Souffleur sur batterie	850 €	
Aménagement jardin intergénérationnel	40 000 €	
Embellissement rond-point de la Loire	20 000 €	
But foot à 8	6 200 €	
Renouvellement électroportatif	2 500 €	
Régularisation acquisition Les Rouissoires	3 600 €	
Acquisition aire de retournement	2 500 €	
Acquisition parcelle M. Poiroux (domaine public)	2 000 €	
Quai bus	80 000 €	45 000 €
Prestation enrobé	50 000 €	
Aménagement carrefour rue du Pavé	20 000 €	
Installation de 4 bornes IRVE	12 600 €	
Abri pour collège	10 000 €	1 500 €
Aménagement noue parking Plantagenêt	8 526 €	
Pièges frelon asiatique	1 000 €	
Diagnostic voirie	30 000 €	
Cinéma-théâtre (3CTM - AMO)	35 000 €	
Liaison douce avec La Ménitrie	16 800 €	5 600 €
Cimetière : reprise de concessions	5 000 €	
Cimetière : cavurnes	5 000 €	
Musée J. Denais : restauration d'œuvres	8 300 €	4 150 €
Mobilier ergonomique	1 500 €	
Informatique : renouvellement matériels	6 600 €	
Pharéo : travaux (rocher et hammam)	25 000 €	
Informatique : création d'un Intranet	10 000 €	
TOTAL	644 036 €	77 550 €

Liste des investissements projection

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période 2026-2032 a été formalisé lors de la délibération du 2 juin 2025, suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes visant à renforcer le pilotage budgétaire pluriannuel.

Le PPI actualisé se concentre sur cinq axes prioritaires :

L'aménagement du quartier Montbeaume constitue l'investissement structurant majeur. Portée via un traité de concession avec Alter Public, cette opération prévoit la réalisation d'environ 127 logements dont 26 en locatif social, ainsi qu'un nouveau groupe scolaire remplaçant l'actuelle école du Château. La participation communale s'élève à 3,37 M€ HT.

La transition énergétique mobilise des investissements sur la conversion de l'éclairage public en LED, le remplacement des installations de chauffage au fioul et l'amélioration thermique des bâtiments communaux.

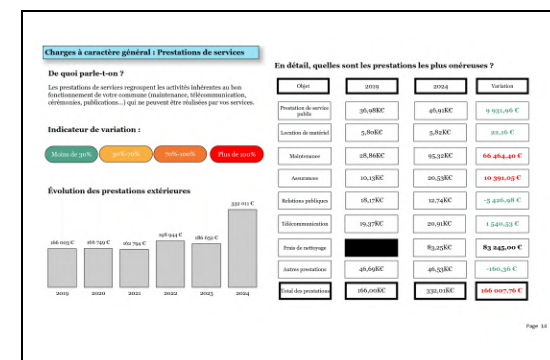
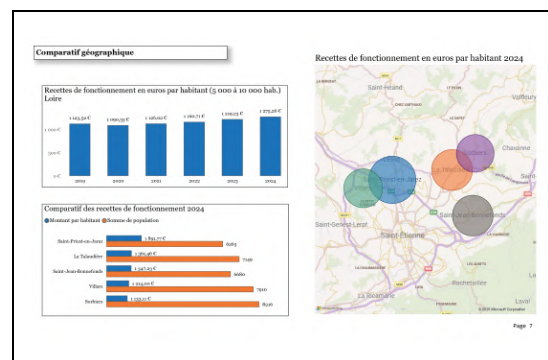
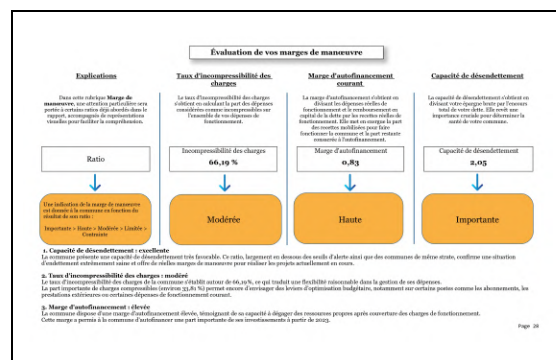
Le développement des mobilités douces se concrétise par la liaison cyclable bidirectionnelle entre Beaufort-en-Anjou et La Ménitrie (754 000 € TTC dont 354 000 € communaux), bénéficiant d'un soutien régional.

La préservation du patrimoine historique se poursuit avec les travaux de sécurisation et restauration de l'église Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu.

Le maintien en état des équipements structurants comprend le centre aquatique Pharéo, la modernisation de la médiathèque et la mise aux normes en matière d'accessibilité des bâtiments et voiries.

La stratégie de financement repose sur le remplacement progressif de la dette ancienne par de nouveaux emprunts. L'extinction programmée des emprunts historiques à l'horizon 2026-2027 pourrait créer des marges pour financer ces opérations sans accroissement significatif de la charge annuelle de remboursement.

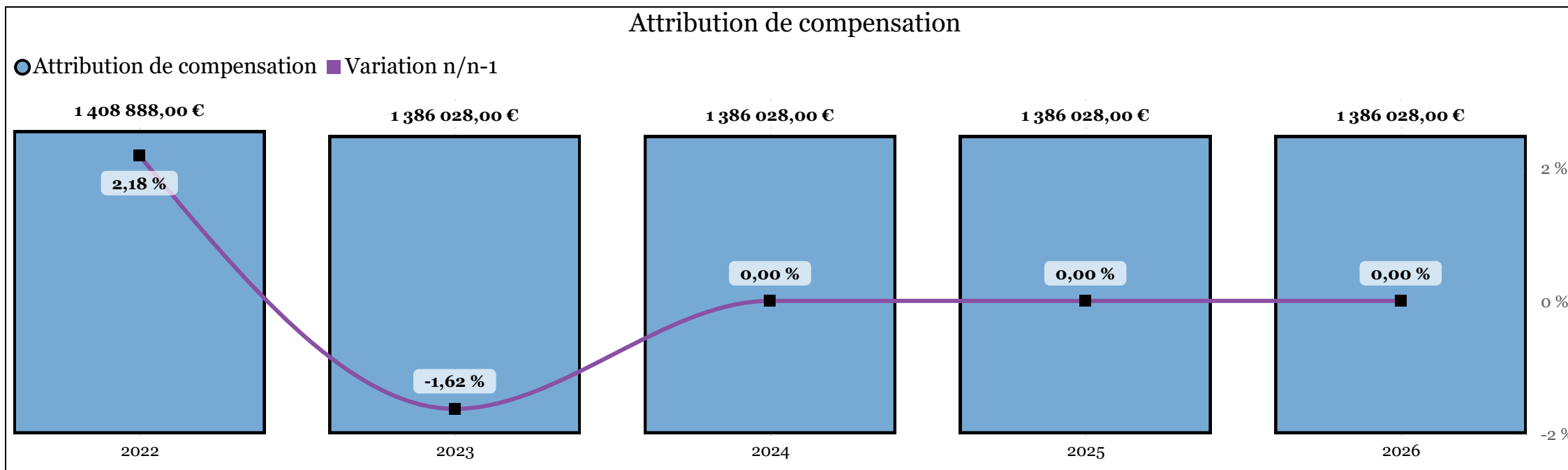
5. Participations



5.1 Participations reçues – Attribution de compensation 2022 - 2025 et projection budgétaire 2026

Dans le cadre de la mise en place de fiscalité professionnelle unique, l'État a instauré le versement d'une attribution de compensation par la communauté de communes Baugeois Vallée afin de compenser cette diminution de ressources fiscales. Celle-ci est corrigée des charges transférées définies par une commission appelée CLECT qui se tient tous les ans.

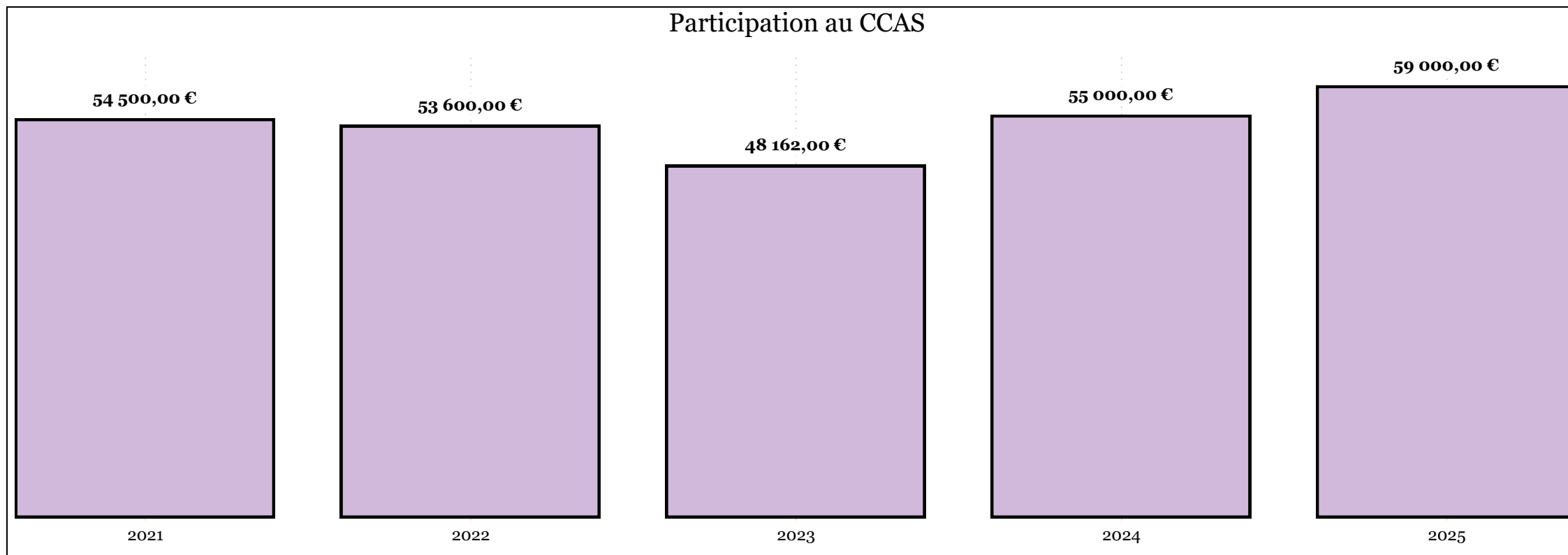
Dans ce montant est incluse la participation pour l'exploitation de la piscine Pharéo à hauteur de 841 735 euros(CA 2025).



Exercice	Montant	Variation en %
2022	1 408 888,00 €	2,18 %
2023	1 386 028,00 €	-1,62 %
2024	1 386 028,00 €	0,00 %
2025	1 386 028,00 €	0,00 %
2026	1 386 028,00 €	0,00 %

5.2 Subvention CCAS projection budgétaire 2026

La collectivité participe à l'équilibre du budget du CCAS. Cette subvention est versée selon le besoin de l'année.



À compter de 2021, dans une optique de valorisation du temps de travail de l'agent rattaché aux missions du CCAS de Beaufort-en-Anjou, le budget du CCAS rembourse à la Commune de Beaufort-en-Anjou la mise à disposition d'un agent, soit 80 % de son temps annualisé.

5.3 Subventions reçues en fonctionnement 2025

Participations

De quoi parle-t-on ?

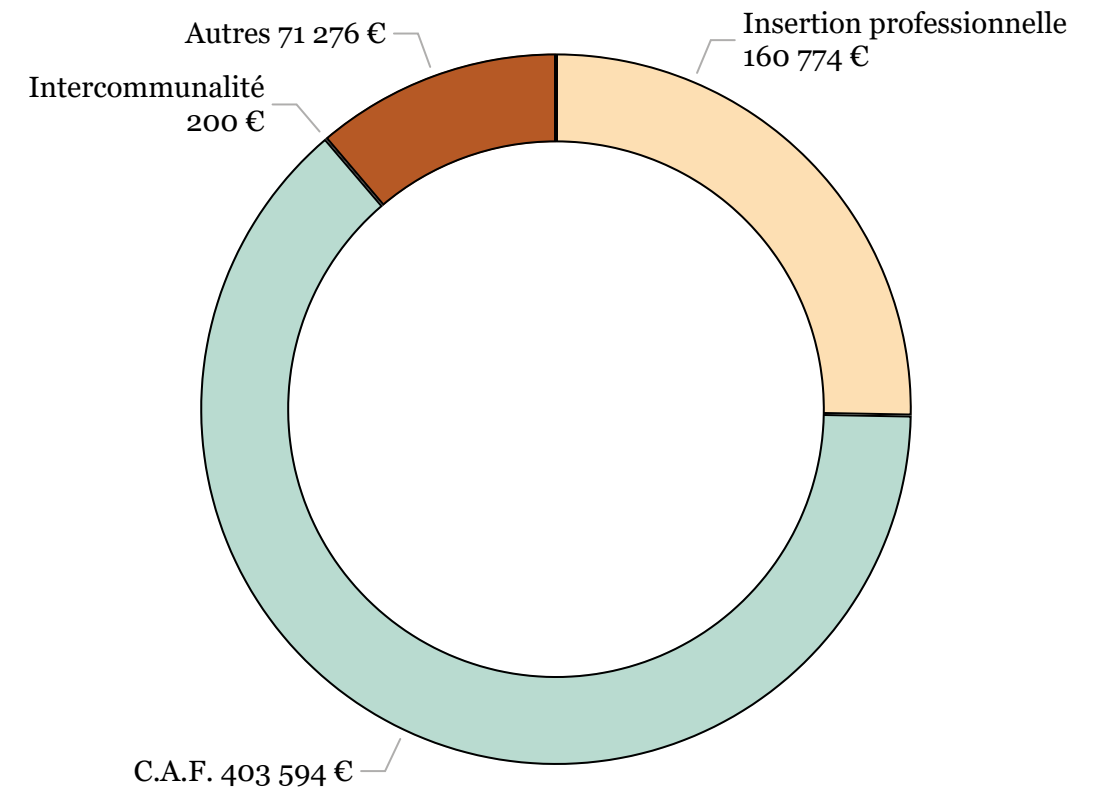
Les subventions et participations regroupent :

- **Les participations de l'État et des différentes collectivités territoriales de niveau supérieur à la politique sociale et à la politique d'insertion professionnelle et de l'enseignement.**

Les autres compensations relatives à la fiscalité professionnelle et aux attributions de péréquation de l'État sont incluses au chapitre précédent « Concours de l'État » (compte 74833).

Objet	Dernier exercice	Variation
Subventions restauration scolaire, repas solidaire et France service	160,77K€	91,65K€
Participations de la Caisse d'Allocations Familiales	403,59K€	149,47K€
Participations communes et intercommunalité	200,00 €	-11,68K€
Autres	16,34K€	-28,72K€

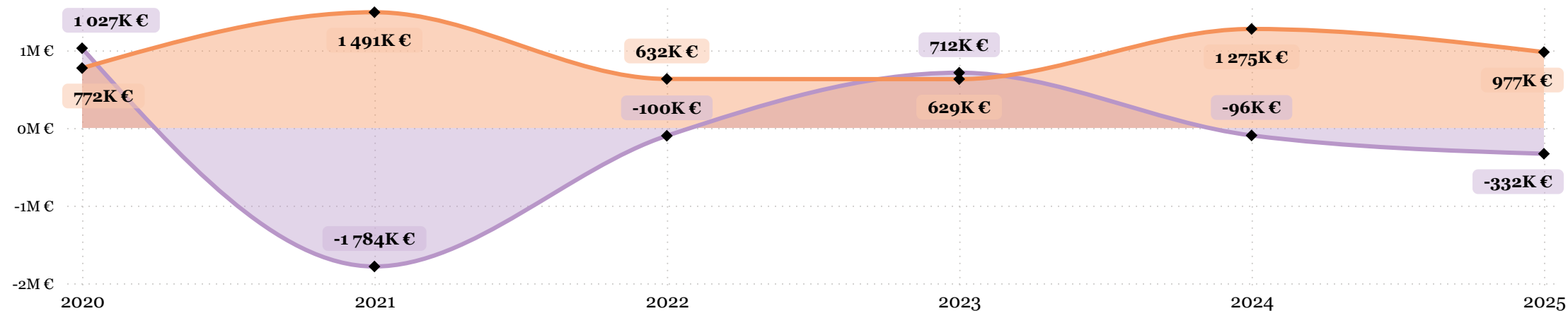
Répartition des subventions et participations reçues 2025



Résultat prévisionnel 2025 et besoin de financement pour 2026

Besoin de financement et affectation du résultat

◆ Capacité ou besoin de financement ◆ Résultat de fonctionnement



Le montant du solde d'investissement peut être négatif ou positif. Lorsque celui-ci est positif, on parle de **capacité de financement**. Lorsque celui-ci est négatif, on parle de **besoin de financement**.

Afin de déterminer si le résultat doit être affecté en recettes d'investissement, il convient d'apprécier l'importance des projets d'investissement et les ressources pour y répondre. Deux cas de figure :

- Investissement important : Affectation majeure du résultat.
- Investissement mineur ou futur : Affectation pour couvrir uniquement le besoin de financement.

Situation de la commune en 2025

Réserves pour 2026

1 774 354,59 €

Résultat à affecter en 2026

977 364,06 €

Résultat d'investissement cumulé

- 768 139,44 €

Le prévisionnel 2025 fait apparaître un résultat positif, consolidé par des réserves importantes non mobilisées. La commune présente un besoin de financement cumulé de 768 139,44 € auquel il faut ajouter le solde des RAR présentant un besoin de 9 610,18 €.

Dans un contexte économique incertain, ces réserves constituent un atout pour aborder les prochaines années avec confiance.

Conclusion

Le présent Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 met en évidence la capacité de la commune de Beaufort-en-Anjou à maintenir ses équilibres financiers dans un contexte économique et réglementaire contraint.

Situation financière

- Une épargne brute de 1 535K€
- Une capacité de désendettement de 6,86 années en partie due à la réintégration de l'emprunt « Gendarmerie » en 2024 (+2 884 k€)
- Un résultat de fonctionnement prévisionnel 2025 de 977K€, consolidé par des réserves de 1.7M€
- Le solde d'investissement de -768 k€ peut être comblé par le résultat dégagé.

Ces indicateurs traduisent une trajectoire financière désormais stabilisée.

Des contraintes structurelles à anticiper

Toutefois, plusieurs facteurs de vigilance doivent être soulignés :

- Une pression inflationniste durable sur les charges de fonctionnement, notamment l'énergie et la masse salariale (+26,57% sur 2020-2025)
- Le gel de la DGF et la réduction progressive des compensations figées
- Le recentrage du FCTVA sur les dépenses d'investissement stricto sensu, générant une perte de trésorerie à anticiper
- Des dettes à recouvrer qui diminueront à court terme la trésorerie, qualifiée de « Bonne », permettant de couvrir 97 jours de charges réelles sans encaissement de recettes.

Des perspectives d'investissement soutenues

Le Plan Pluriannuel d'Investissement 2026-2032 s'inscrit dans la continuité des réalisations accomplies, en privilégiant :

- **L'aménagement du quartier Montbeaume**
- **La transition énergétique**
- **Le développement des mobilités douces**
- **La préservation du patrimoine historique**
- **Le maintien en état des équipements structurants**

Le financement de ces opérations reposera sur un équilibre entre autofinancement, subventions et recours mesuré à l'emprunt, dans le respect de la soutenabilité de la dette.

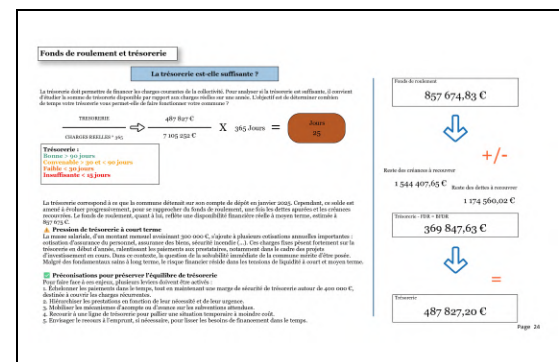
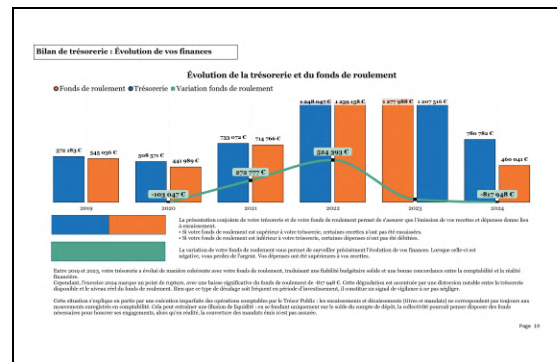
Orientations budgétaires 2026

Au regard de ces éléments, l'exercice 2026 sera conduit à l'euro constant.

Le budget primitif 2026, qui sera soumis au vote du Conseil municipal, déclinera de manière opérationnelle ces orientations stratégiques.

Le Conseil Municipal est invité à débattre sur le ROB pour l'exercice 2026 et à prendre acte, par une délibération spécifique, de la tenue de ce débat et de l'existence de ce rapport.

6. Budget annexe Auberge communale du Gée



6.1 Compte administratif 2023-2025 et projection 2026 - Section de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	2 598,11 €	2 211,43 €	1 910,50 €	1 998,76 €
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières	6 329,34 €			
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 927,45 €	2 211,43 €	1 910,50 €	1 998,76 €
023	Virement de la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 174,80 €	16 174,80 €	16 174,80 €	16 201,24 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	16 174,80 €	16 174,80 €	16 174,80 €	16 201,24 €
	Total des dépenses de fonctionnement	25 102,25 €	18 386,23 €	18 085,30 €	18 200,00 €

Chapitres	Recettes	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
74	Dotations, subventions et participations	14 000,00 €	6 200,00 €		
75	Autres produits de gestion courantes	7 881,60 €	8 741,59 €	9 027,12 €	11 263,07 €
77	Produits exceptionnels				
	Total des recettes réelles de fonctionnement	21 881,60 €	14 941,59 €	9 027,12 €	11 263,07 €
042	Opérations patrimoniales	5 875,42 €	5 875,42 €	5 875,42 €	5 900,00 €
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	5 875,42 €	5 875,42 €	5 875,42 €	5 900,00 €
	Total des recettes de fonctionnement	27 757,02 €	20 817,01 €	14 902,54 €	17 163,07 €
				002 Résultat N-1	1 036,93 €
					18 200,00 €

Exercice	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Subvention d'équilibre budget principal	14 000,00 €	6 200,00 €	0,00 €	0,00 €

6.2 Compte administratif 2023-2025 et projection 2026 - Section d'investissement

Chapitres	Dépenses	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
16	Emprunts et dettes assimilés	11 333,52 €			
21	Immobilisations corporelles			0,00 €	30 900,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 333,52 €	0,00 €	0,00 €	30 900,00 €
0 40	Opérations d'ordre de transfert	5 875,42 €	5 875,42 €	5 875,42 €	5 900,00 €
0 41	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 875,42 €	5 875,42 €	5 875,42 €	5 900,00 €
	Total des dépenses d'investissement	17 208,94 €	5 875,42 €	5 875,42 €	36 800,00 €

Chapitres	Recettes	CA 2023	CA 2024	CA 2025	BP 2026
1068	Excédent capitalisé	1 033,94 €	1 033,76 €		
21	Immobilisations corporelles				
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 033,94 €	1 033,76 €	0,00 €	0,00 €
0 40	Opérations d'ordre de transfert	16 174,80 €	16 174,80 €	16 174,80 €	16 201,24 €
0 41	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 174,80 €	16 174,80 €	16 174,80 €	16 201,24 €
	Total des recettes d'investissement	17 208,74 €	17 208,56 €	16 174,80 €	16 201,24 €
				001 - Résultat N-1	20 598,76 €
					36 800,00 €